



PANORAMA DE PRESSE

30/03/2020 08h59

CGT

SOMMAIRE

SYNDICALISME (6 articles)

L'Humanité

lundi 30 mars 2020

L'exécutif complaisant face à l'avidité des actionnaires

(687 mots)

Page 6

Ni ordonnance, ni loi, ni décret... Le ministre de l'Économie s'est contenté d'une simple déclaration sur BFMTV pour demander...

LE FIGARO

samedi 28 mars 2020

La CGT, immuable dans son combat idéologique contre l'exécutif (574 mots)

Page 8

«J'ai l'impression que l'économie prime avant la santé» ...

LA CROIX

lundi 30 mars 2020

« La crise sanitaire montre que l'humain doit primer » (819 mots)

Les inégalités du monde du travail sont-elles exacerbées par la crise sanitaire ? ...

Page 9

20 minutes

vendredi 27 mars 2020
10:37

Coronavirus : Philippe Martinez a « l'impression que l'économie prime avant la santé » (517 mots)

Le secrétaire général de la CGT a également défendu le préavis de grève déposé pour avril par une fédération CGT, jugé « inopportun » par le gouvernement ...

Page 11

Le Point.fr

vendredi 27 mars 2020

Coignard - Les forcenés de la CGT (408 mots)

Coignard - Les forcenés de la CGT ÉDITO. La fédération des services publics du syndicat de Philippe Martin...

Page 13

Le Point.fr

vendredi 27 mars 2020

Coronavirus : quand les syndicats se rebiffent contre la fin des acquis sociaux (671 mots)

Coronavirus : quand les syndicats se rebiffent contre la fin des acquis sociaux Face à la crise sanitaire,...

Page 15

ACTUALITÉ SOCIALE (13 articles)

L'Humanité

lundi 30 mars 2020

Comment le pouvoir tente de reprendre la main (636 mots)

En proie à la défiance de l'opinion, visé par plusieurs plaintes au pénal, tancé par l'opposition, le premier ministre essa...

Page 18

L'Humanité

lundi 30 mars 2020

Maladie contagieuse et faute inexcusable (406 mots)

Cette question jugée par la cour d'appel de Grenoble le 18 février dernier, dans le cas de l'exposition d'une salariée à un...

Page 19

L'Humanité

lundi 30 mars 2020

À Villejuif, « tout ce qui est humain est notre » (838 mots)

Dans la ville du Val-de-Marne, comme dans le reste de la France, les bénévoles du Secours populaire français s'activent sur...

Page 20

L'Humanité

lundi 30 mars 2020

L'hôpital vacille, le gouvernement demande d'attendre

(685 mots)

Alors que le nombre de malades ne cesse d'augmenter, les transferts de patients ne soulagent qu'à peine les hôpitaux en te...

Page 22

L'Humanité

lundi 30 mars 2020

« Le temps d'avance que nous avions a été dilapidé » (681 mots)

À La Réunion, malgré les annonces de l'exécutif, les services de santé sont sur le point d'être saturés et la population es...

Page 23

L'Humanité

lundi 30 mars 2020

« Oui, le confinement va agir sur notre santé mentale »

(1016 mots)

L'enfermement prolongé de la population peut avoir des impacts psychologiques négatifs chez de nombreuses personnes. De l'...

Page 25

Le Monde

samedi 28 mars 2020

Reprise dans le BTP : « Vous préférez votre fric ou la vie des ouvriers ? » (720 mots)

Nous n'avons pas envie d'envoyer nos salariés à l'abattoir.» Le message de Jean-Luc Tuffier, le président de la Fédération...

Page 27

Le Monde

samedi 28 mars 2020

Les syndicats reviennent en première ligne (882 mots)

Ils ne se quittent plus – ou presque. Depuis la mi-mars, les leaders syndicaux et patronaux se retrouvent, tous les deux ou...

Page 29

LE FIGARO

lundi 30 mars 2020

De l'utilité des thérapies économiques de choc (764 mots)

« C'est quand la mer se retire que l'on voit ceux qui se baignent nus », a d...

Page 31

LA CROIX

lundi 30 mars 2020

Travailler pour survivre ou rester confinés, le choix impossible des travailleurs journaliers (524 mots)

Islamabad De notre correspondante Au Pakistan, une certaine cacophonie règne. Dans l'État f...

Page 33

Le Parisien

dimanche 29 mars 2020

13 000 Franciliens volontaires pour aider les agriculteurs

(512 mots)

Par Pauline Darvey Etfaustine Léo Claire, 32 ans, se souvient d'avoir participé à des vendanges il y a une dizaine...

Page 34

Le Parisien

dimanche 29 mars 2020

« IL FAUT MULTIPLIER LES MOYENS D'appeler à l'aide »

(1141 mots)

Propos recueillis par Christine Mateus Elle l'a dit : le confinement est un terreau propice aux violences conjugales...

Page 35

Quand le virus s'en prend aux réformes (731 mots)

TABLE RASE Retraites, assurance chômage, écologie... De nombreux textes vont faire les frais de la crise s...

Page 37

RÉFORME DES RETRAITES

(1 article)

Laurent Pietraszewski passe des retraites au... travail (493 mots)

Reconversion LA GUERRE CONTRE LE CORONAV...

Page 40

PROTECTION SOCIALE

(1 article)

La crise pourrait coûter jusqu'à 9 milliards à l'Unedic fin avril

(406 mots)

La crise du coronavirus pourrait coûter jusqu'à 9 milliards d'euros à l'Unedic fin avril, du fait des dépenses supplémentai...

Page 42

EUROPE ET INTERNATIONAL

(1 article)

En Europe, le cauchemar du chômage de masse (1699 mots)

En Norvège, le taux de chômage est passé de 2,3 % de la population active à 10,4 % en un mois, un record depuis la seconde ...

Page 44

SYNDICALISME



L'exécutif complaisant face à l'avidité des actionnaires

Ni ordonnance, ni loi, ni décret... Le ministre de l'Économie s'est contenté d'une simple déclaration sur BFMTV pour demander aux entreprises qui reçoivent des aides publiques de ne pas verser de dividendes. ONG et syndicats s'indignent.

« Socialiser les pertes, privatiser les gains. » Alors que la crise s'accentue chaque jour et que l'argent public coule à flots, les syndicats sont montés au créneau afin que les actionnaires des entreprises participent à l'effort de la nation. Et d'exiger une année sans dividende. D'autant que le cru 2020 était annoncé pharaonique. D'après les pointages du Revenu, les sociétés du CAC 40 s'apprêtaient à verser à leurs actionnaires 54,3 milliards d'euros, soit 5,9 % de plus qu'en 2019. Un record historique. Une manne qui, au-delà du symbole, pourrait renflouer les trésoreries des groupes.

Lagardère et BNP Paribas persistent et signent

Vendredi, à la fin d'une visioconférence avec Emmanuel Macron, les organisations syndicales avaient obtenu qu'un « projet de loi » voie le jour afin de contraindre les entreprises à ne pas verser de dividendes cette année, lorsqu'elles bénéficient de l'aide de l'État, expliquait, vendredi midi, Philippe Martinez. Il aura suffi d'une lettre de l'Afep, la « voix des grandes entreprises », expliquant qu'il ne voulait pas « de loi », pour que la promesse du président de la République fasse pschitt.

Quelques heures plus tard, la loi a donc laissé place à une simple déclaration du ministre de l'Économie

sur BFMTV, affirmant que « les entreprises qui ont besoin de trésorerie aujourd'hui, en particulier les grandes entreprises (...) qui « demandent l'aide de l'État, (...) ne peuvent pas, (...) ne doivent pas verser de dividendes. Et nous veillerons à ce que ce soit respecté ». Bruno Le Maire tient tout de même à ajouter que « toutes les entreprises qui auraient bénéficié de reports de charges sociales ou fiscales et qui auraient versé des dividendes se verront obligées de rembourser cette avance de trésorerie sur les charges sociales et fiscales, avec une pénalité d'intérêt ». Les aides au chômage partiel, dont compte bénéficier SFR, par exemple, passeront donc à la trappe. Ce qui, selon Bercy, est bien suffisant. Ni ordonnance, ni décret. Pas de mécanisme de contrôle non plus. La fameuse « main invisible » fera sans doute le reste...

Si quelques grands groupes ont annoncé qu'ils ne verseraient pas de dividendes cette année, à l'instar de l'avionneur Airbus, du groupe Tarkett, d'Auchan Holding ou encore de JCDecaux, beaucoup d'autres comme Lagardère ou BNP Paribas, malgré l'appel à la modération de la Banque centrale européenne, persistent et signent. Et la saison des assemblées générales (AG), où est décidé le montant du versement des dividendes, débute. Le gouvernement a d'ailleurs publié jeudi matin une ordonnance pour autoriser ces AG à se tenir sans la présence physique des action-

naires. Mais certains groupes, comme LVMH, Valeo, Renault et Accor, ont préféré reporter leur grand raout à fin juin.

Pour montrer l'exemple, l'État va demander aux entreprises dont il est actionnaire de ne pas verser de dividendes cette année « par solidarité », a affirmé de son côté la ministre du Travail, Muriel Pénicaud. Soit plus de 400 entreprises, parmi lesquelles, ADP, Airbus, Air France, EDF, Engie, Eramet, la FDJ, Orange, Renault, Safran et Thales. Les pertes, pour l'État actionnaire, sont estimées à 2,5 milliards d'euros. Chez Engie, les syndicats ont demandé la suppression du dividende de 461 millions d'euros proposé par le groupe, pour sécuriser les flux de trésorerie et participer à la relance de l'économie française, une fois la pandémie de coronavirus terminée. Pour l'instant sans réponse, le président du groupe laissant au conseil d'administration le soin d'en décider.

Ce dimanche, neuf personnalités, dont Cécile Duflot, présidente d'Oxfam, Philippe Martinez (CGT) et Aurélie Trouvé (Attac), signataires d'une lettre ouverte à Bruno Le Maire, ont une nouvelle fois demandé au gouvernement « d'agir dès maintenant prenant une ordonnance, autorisée dans le cadre de la loi urgence sanitaire ». Ils en appellent à « des décisions efficaces et opposables », qui aillent « au-delà » des « recommandations » et

autres « invitations ». Car enfin, écrivent-ils, « il serait incompréhensible et inacceptable qu'un seul euro

d'aide publique aille dans le versement de dividendes ou de rachats d'actions aux actionnaires ou dans

des bonus aux PDG ». ■

par Clotilde Mathieu,





ÉCONOMIE

La CGT, immuable dans son combat idéologique contre l'exécutif

« J'ai l'impression que l'économie prime avant la santé »



DÉCRYPTAGE-
Marc Landrémy-
landre@lefiga-
ro.fr

Il y a une chose qui, pandémie de Covid-19 ou pas, ne change pas : c'est l'opposition immuable de la CGT à Emmanuel Macron. Qu'importe si un tiers des salariés télé-travaille de chez lui et un autre a été placé en chômage partiel, la centrale de la porte de Montreuil ne faiblit pas dans sa charge idéologique contre le chef de l'État.

Toutes les occasions sont bonnes pour « continuer le combat » contre le président de la République, même si cela doit passer par le dépôt, comme la fédération des services publics

vient de le faire, d'un préavis de grève pour l'ensemble du mois d'avril. « *On a l'impression que l'économie prime avant la santé* », a justifié Philippe Martinez, le secrétaire général de la CGT, sur RFI, appelant l'exécutif à ordonner l'arrêt des fabrications de « *bateaux, avions ou voitures* » ou d'autres productions industrielles dont il ne voit « *pas l'utilité en ce moment* ».

Le patron de la CGT s'est même emporté contre la critique du ministre de la Fonction publique, Olivier Dussopt, qui a jugé « *inopportun* » d'appeler à la grève en ce moment. « *Le gouvernement fait semblant de ne pas comprendre ce que c'est qu'un préavis de grève* », a jugé Philippe Martinez. Avant de condamner « *une polémique générée par le gouvernement absolument odieuse* » et de dénoncer « *une nouvelle provocation* » de l'équipe d'Édouard Philippe.

Minimum syndical

Il faut dire que la CGT n'est pas à une outrance près. Depuis le début de la crise, la centrale contestataire multiplie les attaques contre l'exécutif, ap-

pelant les salariés à exercer systématiquement leur droit de retrait et fustigeant la décision du gouvernement de maintenir l'économie ouverte. « *Le gouvernement pense d'abord à l'après-crise plutôt qu'à la crise* », a même attaqué, mercredi, Philippe Martinez, accusant l'exécutif d'orchestrer, avec ses ordonnances, « *une remise en cause sans précédent du droit du travail* » qui constitue « *un effet d'au-bain pour les employeurs* ».

Pour le coup, la CGT fait cavalier seul. Toutes les autres centrales, y compris FO, sont plus mesurées dans leurs critiques. Si elles trouvent à redire aux choix du duo Macron-Philippe, elles assurent le « minimum syndical » pour afficher une forme d'unité nationale pendant la crise. La preuve avec la CFDT, qui soutient le premier ministre dans son choix de ne pas fermer l'économie mais milite pour laisser au dialogue social dans les entreprises la définition des conditions dans lesquelles les salariés peuvent continuer à travailler. ▀

par Philippe Martinez, Secrétaire Général De La Cgt



EVENEMENT

ENTRETIEN

« La crise sanitaire montre que l'humain doit primer »**Laurent Berger***Secrétaire général de la CFDT*

Pour Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, la crise sanitaire doit déboucher sur une plus forte reconnaissance des travailleurs.

Les inégalités du monde du travail sont-elles exacerbées par la crise sanitaire ?

Laurent Berger : Cette crise met en évidence toutes les inégalités qui traversent notre société, pas uniquement celles du monde du travail. Elle accentue les inégalités de logement, car être confiné dans 12 m², ce n'est pas être confiné dans une grande maison, les inégalités territoriales, les inégalités d'accès aux soins, les inégalités de conditions sanitaires...

Dans le monde du travail, la situation exceptionnelle a remis en avant des métiers qui n'étaient auparavant pas assez reconnus. Elle nous rappelle que l'utilité sociale d'un travailleur ne correspond pas toujours à son statut social et à son salaire. Il ne s'agit absolument pas d'opposer les métiers, d'en mettre certains en retrait par rapport à d'autres, mais de revoir nos considérations.

La crise sanitaire montre que l'humain doit primer et être au cœur de toutes les préoccupations. C'est le travailleur qui fait la richesse d'une entreprise, pas uniquement le capital.

Comment inscrire cette prise de conscience dans la durée, une fois l'épidémie finie ?

Laurent Berger : Il est un peu trop

tôt pour des prédictions de sortie de crise, mais il faudra évidemment repartir sur d'autres bases. La bienveillance et la solidarité, qui s'expriment souvent, aideront à redonner du sens à la vie en commun. Pour les travailleurs, en poste ou en télétravail d'ailleurs, il faudra des engagements sur les salaires, les conditions de travail et leur implication dans le sens et l'organisation du travail, avec plus de confiance.

Demain, nous devrons nous rappeler que des personnes ont permis de nous nourrir, qu'elles nous ont soignés, qu'elles ont nettoyé nos rues... Le modèle économique à reconstruire ne se fera pas sans une reconnaissance beaucoup plus forte du travail et des travailleurs.

Dans les hôpitaux, dont les agents montrent un dévouement extraordinaire, la logique du bien commun devra s'imposer face à une logique jusqu'à présent très économique. La santé ne peut pas être un budget. L'important, ce sont tous les agents qui assurent le bon fonctionnement, soignants ou non. Quand tout cela sera fini, il faudra leur assurer non seulement une revalorisation salariale, mais aussi des évolutions de carrière et plus d'effectifs pour normaliser la charge de travail.

Certaines entreprises ont déjà annoncé des primes de 1 000 € pour

leurs employés présents. Éthiquement, n'est-ce pas critiquable d'inciter financièrement à venir travailler pendant l'épidémie ?

Laurent Berger : La vie d'un travailleur, quel que soit son contrat ou son statut, ne se monnaie pas, je suis ferme sur ce point. À la CFDT, nous ne baisserons jamais la garde sur les conditions de travail en contrepartie d'une prime. Mais quand les conditions de sécurité et de santé maximales sont assurées, et uniquement dans ce cas, nous sommes favorables à une reconnaissance salariale. Quand vous êtes caissier, une prime de 1 000 € n'est pas négligeable. Mais je le redis, cela ne peut pas être la prime de la peur. Il faut des conditions de travail optimales, et nous serons attentifs à ce qu'il y ait une autre reconnaissance sur le long terme.

Certaines entreprises ne jouent pas le jeu de la sécurité...

Laurent Berger : Malheureusement oui. Amazon, par exemple, n'assure pas la protection de ses salariés. Nous avons aussi des retours de salariés d'une grande entreprise de chimie en Rhône-Alpes qui semble dans une forme de déni de la gravité de la situation. Pour autant, tout n'est pas sombre. D'autres entreprises ont pris des mesures de sécurité adéquates et se sont engagées dans un dialogue

social pour gérer au mieux cette crise.

Il est toujours dangereux de généraliser, encore plus en cette période. N'hésitons pas à prévenir quand les choses se passent mal, mais mettons aussi en avant ce qui se fait d'intelligent et de constructif. Nous rédigeons d'ailleurs des guides, secteur par secteur, car nous estimons important que les acteurs syndicaux et patronaux contribuent à diffuser les bonnes pratiques et pas uniquement le ministère du travail.

Concernant les ordonnances sur le travail que prend actuellement le

gouvernement, craignez-vous un recul des droits pendant cette période d'urgence ?

Laurent Berger : Nous serons attentifs à ce que les modifications prises restent très provisoires et très ciblées, réservées à des secteurs essentiels. Travailler 60 heures par semaine ne doit se faire que très temporairement, et uniquement pour un enjeu de sécurité grave. Nous avons aussi demandé que les partenaires sociaux soient plus associés aux décisions, pour être sûrs que les travailleurs n'en pâtissent pas. Mais dans les ordonnances, il y a aussi beaucoup de points positifs sur le

maintien de l'emploi, comme le recours au chômage partiel, à condition de ne pas en abuser, comme le fait SFR. ■

Laurent Berger.

Laurent Berger. Photo : Éric Feferberg/ AFP

Des éboueurs effectuent le ramassage des ordures à Saint-Étienne (Loire), le 19 mars.

Des éboueurs effectuent le ramassage des ordures à Saint-Étienne (Loire), le 19 mars. Photo : Rémy Perrin/Le Progrès/MaxPPP

Recueilli par Audrey Dufour



Coronavirus : Philippe Martinez a « l'impression que l'économie prime avant la santé »

Le secrétaire général de la CGT a également défendu le préavis de grève déposé pour avril par une fédération CGT, jugé « inopportun » par le gouvernement

CRITIQUE

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, le 20 février à Paris. — Alfonso Jimenez/REX/SIPA

Philippe Martinez n'est pas d'accord avec les priorités du gouvernement, en pleine épidémie de Covid-19. Le secrétaire général de la CGT a dit vendredi son « impression que l'économie prime avant la santé » pour le gouvernement, citant l'exemple des travailleurs de l'industrie, qui « ne devraient pas être » au travail.

« Nous avons de nombreux témoignages de salariés qui n'ont pas encore les protections indispensables pour continuer à travailler », a déploré sur RFI le dirigeant syndical, disant « saluer » l'engagement de « tous (ceux) qui travaillent parce qu'ils sont utiles à aider » à faire face à la crise sanitaire. « Mais il y en a toute une partie qui sont encore au travail et ne devraient pas l'être », notamment dans « l'industrie ». « Il n'y a pas besoin de fabriquer des bateaux, des avions, des voitures (...), nous ne voyons pas l'utilité de ce genre de produits en ce moment », a relevé Philippe Martinez.

Un préavis de grève critiqué par le gouvernement

Il y a vu « un double effet négatif » : « des salariés continuent à aller au travail, et pas toujours (avec des) protections nécessaires pour leur santé et pour celle des autres » et « c'est autant de protections en moins, alors qu'on en manque, pour tous les soignants ». « On a l'impression que l'économie, entre guillemets, prime avant la santé », a critiqué le responsable syndical.

Lors de la réunion de l'exécutif et des partenaires sociaux vendredi matin en audioconférence, Philippe Martinez entend « rappeler au président de la République ce (qu'il dit) depuis plusieurs jours : il faut que tous ceux dont l'activité n'est pas nécessaire au règlement de la crise sanitaire aujourd'hui restent » chez eux.

Le responsable syndical a en outre défendu le préavis de grève déposé pour avril par une fédération CGT dans les services publics locaux, que le secrétaire d'Etat Olivier Dussopt a jugé « inopportun ». « Le gouvernement fait semblant de ne pas comprendre ce que c'est qu'un préavis de grève », a-t-il estimé, soulignant qu'il s'agissait simplement de « permettre à ceux qui réclament depuis des jours ou des jours des protections de dire " si c'est comme ça, on arrête de travailler " ». « La polémique générée par le gouvernement est absolument

odieuse », s'est emporté Philippe Martinez, regrettant « une nouvelle provocation ».

Santé

Coronavirus : Comment une entreprise a relancé ses machines pour produire des millions de masques FFP2 pour nos soignants

Santé

Coronavirus : Les masques de protection faits maison sont-ils efficaces pour les soignants et les particuliers ?



https://img.20mn.fr/VjU26bIQQlqOfj-92FZe7Q/648x360_philippe-martinez-secretaire-general-de-la-cgt-le-20-fevrier-a-paris.jpg

par 20minutes.fr

LE MONDE DE SOPHIE (COIGNARD): LEPOINT.FR

Coignard - Les forcenés de la CGT

ÉDITO. La fédération des services publics du syndicat de Philippe Martinez envisage la grève pour tout le mois d'avril. Un suicide en direct !

Au début, on croit à une « fake news », à une de ces parodies comme il en fleurit tant sur les réseaux sociaux en cette période de confinement. Mais non, c'est bien vrai ! La branche « services publics » de la CGT a déposé un préavis de grèveLa branche « services publics » de la CGT a déposé un préavis de grève pour tout le mois d'avril. Une initiative isolée et malheureuse ? Pas du tout. Elle a obtenu l'aval de Philippe Martinez en personne !

Dans un courrier expédié le 23 marsun courrier expédié le 23 mars aux ministres Muriel Pénicaud (Travail), Gérald Darmanin (Action et Comptes publics) ainsi qu'au secrétaire d'État à la Fonction publique Olivier Dussopt, cette fédération qui compte 85 000 adhérents parmi les employés des eaux, de la propreté, des écoles, des crèches, des Ehpad ou encore des pompes funèbres s'insurge contre les « dérogations antidémocratiques » qu'imposerait selon elle l'exécutif durant la crise sanitaire.

« Profitant de la pandémie Covid-19, le gouvernement, au travers de la loi d'urgence sanitaire, fait le choix des mesures antisociales au détriment de la solidarité et de la vie des salariés, de ceux qui se battent avec courage contre l'épidémie », peut-on lire dans cette lettre. Ceux qui l'ont rédigée sont-ils aussi au front, comme ceux dont ils prétendent défendre les intérêts, ou retranchés bien au chaud devant leur ordinateur ?

Lire aussi [Coronavirus : quand les syndicats se rebiffent contre la fin des acquis sociaux](#)

Revendications insensées

On aurait pu croire que dans un sursaut de lucidité, les forcenés de la grève se contentent de réclamer des masques, des blouses et du gel hydroalcoolique pour tous les agents. Mais non ! Parmi les revendications à satisfaire pour échapper au débrayage figurent le retrait du projet de loi sur la réforme des retraites, l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, le dégel immédiat du point d'indice, le passage immédiat du smic à 1 800 euros, la semaine des 32 heures, le rétablissement de l'impôt sur la fortune. Il ne manque guère que la nationalisation de tout le CAC 40 pour compléter cette liste délirante.

La lecture de ce préavis de grève achevée, une question s'impose : qui tente vraiment de profiter de la crise sanitaire, le gouvernement ou la CGT ?

Lire aussi [Comment la CGT ruine la France](#)

Par Sophie Coignard



Coronavirus : quand les syndicats se rebiffent contre la fin des acquis sociaux

Face à la crise sanitaire, le gouvernement a dû toucher au temps de travail, aux congés payés, au repos hebdomadaire. Trop, pour la CGT, la CFDT et FO.

Au téléphone, ce dirigeant d'entreprise peste : « Nous sommes solidaires, sauf un syndicat. Devinez lequel. » Notre interlocuteur qui a souhaité garder l'anonymat dirige un grand groupe de l'alimentaire ; il accuse la CGT - pas majoritaire dans sa branche - de ne pas être bon soldat en ces temps de guerre sanitaire. « Ce sont les rois du droit de retrait. Mais pour nous, il est difficile de s'y opposer. Chaque personne qui fait valoir ce droit doit être en mesure de prouver l'existence d'un danger grave et imminent. A priori, dans le cas présent, rien n'est moins sûr. Mais imaginez si l'un de leurs proches décédait dans les prochains jours, on aurait l'air bien malin, nous, patrons. »

Lire aussi [Suivre notre direct sur le Covid-19](#) [Suivre notre direct sur le Covid-19](#)

Ce dirigeant n'est pas le seul à affronter ce casse-tête du droit de retrait, et multiplie les réunions avec les syndicalistes de ses établissements. FO (majoritaire) et la CFDT ne sont pas forcément moins tendres, mais sont davantage dans la recherche de compromis pour continuer à faire tourner les « entreprises essentielles à l'économie », comme l'on dit désormais au sommet de l'Etat. Il faut dire que les syndicats sont mis à rude épreuve par ce fichu Covid-19. Cellule de crise après cellule de crise, les ministres font sauter « les acquis sociaux ».

Absence de protections

Dans le cadre du projet de loi d'urgence sanitaire, il a été décidé de déroger aux limites du temps de travail par ordonnances. C'est ainsi que, dans certains secteurs, la durée maximale du temps de travail a été relevée à 60 heures hebdomadaires la durée maximale du temps de travail a été relevée à 60 heures hebdomadaires au lieu de 48. Le numéro un de la CFDT, Laurent Berger, avait qualifié cette possibilité de mesure « outrancière ». « Vous ne ferez pas travailler des salariés de l'agroalimentaire 60 heures par semaine, c'est juste humainement, physiologiquement, impossible ! » avait-il protesté.

Autre mesure qui ne passe pas chez les partenaires sociaux, la possibilité de modifier les dates des congés payés et des dérogations au repos hebdomadaire et dominical.

Lire aussi [Les mesures pour protéger les entreprises et les salariés](#) [Les mesures pour protéger les entreprises et les salariés](#)

Mais le dernier combat des syndicats reste avant tout la « santé des salariés ». Il est reproché l'absence de protections (masques, gants, gel...) dans les secteurs « vitaux ». FO et CGT reprochent aux entreprises jugées non vitales de

faire pression sur les salariés.

La Poste assignée en justice

Dans le secteur public, la situation devient ubuesque. La CGT a déposé des préavis de grève courant sur tout le mois d'avrilLa CGT a déposé des préavis de grève courant sur tout le mois d'avril - 30 consécutifs de 24 heures - afin de protester notamment contre un manque de protection face au coronavirus dans les services publics locaux. Le syndicat de Philippe Martinez est particulièrement implanté dans la fonction publique territoriale et dans les services locaux du secteur privé (eau, logement social...). Pour cette fédération, « il s'agit de permettre aux syndicats et aux agents confrontés à l'injonction inadmissible d'aller au travail, sur le terrain, sans les équipements de sécurité nécessaires, de dire non » et de « protéger les agents des abus du télétravail ».

À La Poste, c'est le puissant syndicat maison SUD-PTT qui se rebiffe. Il a assigné la direction de La Poste en référé pour « l'obliger à évaluer les risques professionnels liés à l'épidémie de Covid-19 » et « recenser les cas de contamination » chez ses 250 000 employés ainsi que les mesures prises en conséquence. Une audience devrait avoir lieu le 3 avril, selon le syndicat.

Les syndicats doivent échanger, vendredi 27 mars, avec Emmanuel Macron. Le président de la République trouvera-t-il les bons arguments pour les convaincre de la pertinence de ses mesures sociales ?

Lire aussi « On se souviendra de qui n'a pas été à la hauteur », dit Macron« On se souviendra de qui n'a pas été à la hauteur », dit Macron

Par Beatrice Parrino



ACTUALITÉ SOCIALE



POLITIQUE

Comment le pouvoir tente de reprendre la main

En proie à la défiance de l'opinion, visé par plusieurs plaintes au pénal, tancé par l'opposition, le premier ministre essaye de repasser à l'offensive.

Comme il le fait depuis le début de la crise, le chef du gouvernement s'est à nouveau retranché derrière les « avis scientifiques » pour justifier son action. La longue intervention d'Édouard Philippe samedi soir avait pour but de répondre aux inquiétudes du pays confiné et de reprendre la main politiquement alors qu'il est vivement contesté par l'opposition, et en proie à une défiance grandissante dans l'opinion. Le dernier sondage publié parleJDDest sans appel : 56 % des Français n'ont pas confiance dans le gouvernement pour « faire face efficacement au coronavirus ». Le premier ministre s'est donc entouré d'un état-major pour le soutenir : son ministre de la santé, Olivier Véran, le directeur général de la santé, Jérôme Salomon, et une infectiologue de l'hôpital Saint-Antoine, Karine Lacombe.

La carte de la transparence, pour calmer les accusations

Édouard Philippe s'est, pour l'occasion, érigé en maître de cérémonie pédagogue, passant la parole aux intervenants successifs. Comme Olivier Véran, il est d'abord apparu sur la défensive : « Je ne laisserai personne dire qu'il y a eu du retard sur la prise de décision du confinement », a notamment clamé l'hôte de Matignon. Dans leJDDdu 29 mars, au lendemain de la conférence de presse, le mi-

nistre de la Santé en rajoutait dans le même registre. « L'anticipation a été absolue, dès le premier jour », a-t-il assuré, avant de se ranger derrière le manque d'éléments à disposition. « Au départ, les seules informations venaient de Chine : nous avions très peu de données sur la contagiosité du virus, déplore le ministre, ou sur la capacité d'immunisation collective. Lors de mon premier Conseil européen, le 25 février, réuni à l'initiative de la France, nous n'étions que cinq pays, sur vingt-sept, à sérieusement considérer qu'il y avait une crise ! La prise de conscience a été longue. Je rappelle qu'au début on m'a expliqué que j'allais faire peur aux Français... » Le gouvernement a également voulu jouer la carte de la transparence, pour tenter de calmer les accusations qui pleuvent sur la minimisation de l'épidémie par l'exécutif. Cette fois, Édouard Philippe n'a pas pris de gants : « je veux vous dire les choses avec clarté et franchise », « le combat ne fait que commencer », et « les quinze premiers jours d'avril seront encore plus difficiles que les quinze jours qui viennent de s'écouler ».

Les moyens annoncés ne sont pour l'heure que des objectifs

En pleine crise sanitaire historique, cette ligne de défense ne répond pas aux préoccupations les plus vives. Et

en premier lieu, à la pénurie de masques, de gel, de blouses, de ventilateurs, de lits dans les services de réanimation. L'exécutif s'est donc livré à des annonces chiffrées. « Un milliard de masques » ont été commandés à la Chine et seront acheminés par un « pont aérien ». Le ministre de la Santé a également égrené des chiffres en termes de lits et de tests, en donnant un horizon pour la fin avril.

Avant cette conférence de presse, Édouard Philippe était déjà intervenu à deux reprises vendredi, notamment pour annoncer le prolongement de quinze jours de la période de confinement. Une façon de tenter de faire la démonstration qu'il a la situation bien en main. Cependant, les moyens annoncés ne sont pour l'heure que des objectifs, alors que le pic de l'épidémie est justement attendu d'ici au 15 avril, et que les hôpitaux sont déjà asphyxiés. Les masques « sont commandés, mais ils ne sont pas fabriqués, ils ne sont pas arrivés », a ainsi rappelé sèchement Jean-Paul Hamon, le président de la Fédération des médecins de France. Six plaintes de personnels soignants, conseillers de bureaux de vote, candidats aux municipales ou encore de détenus ont été déposées devant la CJR contre Édouard Philippe, Agnès Buzyn, Olivier Véran et Nicole Belloubet... ■

par Diego Chauvet ,





Maladie contagieuse et faute inexcusable

Cette question jugée par la cour d'appel de Grenoble le 18 février dernier, dans le cas de l'exposition d'une salariée à une résidente de maison de retraite atteinte de tuberculose, ne peut que résonner fortement avec l'actualité.

À l'heure où une majorité de travailleurs sont contraints de se rendre sur leur lieu de travail pour faire fonctionner notre pays, pendant que d'autres sont confinés pour éviter d'amplifier l'épidémie, la question de la responsabilité de l'employeur en cas de contamination de ses salariés au Covid-19 va nécessairement se poser devant les juridictions.

L'enjeu est important puisque ce n'est qu'en cas de faute inexcusable de l'employeur que la rente d'incapacité versée à la victime ou à ses ayants droit est majorée et que différents préjudices (souffrance physique et morale notamment) sont indemnisés spécifiquement.

L'arrêt de la cour d'appel de Grenoble se révèle à ce sujet très éclairant pour le contentieux à venir. Les juges ont en effet condamné l'employeur pour faute inexcusable au motif qu'il avait exposé la salariée sans protection, et ce durant une seule journée, alors qu'il était informé d'une possible contagiosité de la résidente. Reste à savoir si le cas d'espèce peut être transposé au Covid-19. En effet, la tuberculose est inscrite au tableau des maladies professionnelles, ce qui n'est pas encore le cas du Covid-19.

Il serait ainsi d'abord souhaitable, pour ne pas dire juste, que le gouvernement inscrive cette maladie dans le tableau des maladies professionnelles et instaure une présomption de lien de causalité entre la maladie et le travail, pour tous ceux qui sont contraints de travailler. Les juges examineront de leur côté, en fonction de chaque cas d'espèce, les mesures prises pour éviter la contamination, et condamneront l'em-

ployeur si ces dernières n'ont pas été mises en œuvre.

Si vous pensez ainsi être exposé au risque de contamination sans que votre employeur ne prenne les mesures nécessaires, dénoncez par écrit cette situation auprès de votre employeur, de l'inspection et de la médecine du travail, des élus ; filmez vos conditions de travail, conservez tous types de preuves du manque de protection et de formation.

Lorsque les tribunaux seront de nouveau en état de fonctionner, entre violation de l'obligation de sécurité et faute inexcusable, vous serez en mesure de faire condamner ceux qui ont méprisé votre état de santé, et ce même si votre préjudice s'est limité à un préjudice d'anxiété. ■

par Maude Beckers et Avocate Au Barreau De Seine-Saint-Denis





SOCIÉTÉ

À Villejuif, « tout ce qui est humain est nôtre »

Dans la ville du Val-de-Marne, comme dans le reste de la France, les bénévoles du Secours populaire français s'activent sur le terrain pour venir en aide aux plus vulnérables.

Le soleil printanier enveloppe de rares silhouettes qui pressent le pas. Face au local du Secours populaire français (SPF), le parc Pablo-Neruda est vide, abandonné. Villejuif (Val-de-Marne) est sous cloche, comme le reste de la France. En poussant la porte de l'association, l'ambiance est à la vie, à la solidarité. Monette, Alassane, Maoulida plaisent, tout en s'activant à la préparation de colis. Aujourd'hui, les bénévoles donneront des produits frais offerts par le conseil départemental et la Sodexo après la fermeture des établissements scolaires. Ces dons sont bienvenus, mais ils ne sont pas inépuisables avec le prolongement de la quarantaine. D'habitude, 300 familles de cette commune reçoivent chaque mois de précieuses denrées alimentaires. Mais, plus rien n'est tout à fait comme avant depuis l'apparition du virus Sars-CoV-2.

« J'ai été aidée par le SPF en 2005. Il a été là pour moi, et c'est une fierté d'être là en retour. La situation est très difficile, alors si nous n'aidons pas, qui le fera ? » fait mine d'interroger Maoulida, maman de sept enfants qu'elle élève seule. Monette n'imaginait pas non plus de rester les bras croisés. « Mon téléphone n'arrête pas de sonner. Les gens ont peur, certains ne savaient même pas qu'ils avaient le droit de sortir, raconte cette mère débordante d'énergie. On écoute les gens, on les conseille. » Alassane abonde : « Nous nous devons d'aider. L'État fait des choses, mais ce n'est pas suffisant. »

« Comment vont faire les SDF ? »

Mains gantées, bouches protégées, les bénévoles gardent le sourire sous les masques, malgré la gravité du moment et la précarité exacerbée. Le sale virus met à nu les inégalités sociales, il fragilise davantage ceux qui étaient déjà démunis. Moki vient de faire son entrée dans le local. C'est la première fois qu'elle participe à une activité du SPF. Elle a répondu à l'appel à constituer des brigades de solidarité lancé par Pierre Garzon, conseiller départemental (PCF), pour épauler les organisations actives sur le terrain. Elle est aussitôt rejoints par Emma, une étudiante en anglais et relations internationales à la Sorbonne. « J'adore être en contact avec les gens, créer des relations. Je me suis dit : « Comment vont faire les SDF ? » Je cherchais à aider », explique la jeune femme de 19 ans, qui a pris contact avec l'association via les réseaux sociaux.

Dans le local, les consignes sanitaires sont suivies à la lettre. Une photo accueille les visiteurs, celle de Julien Lauprêtre, président défunt du Secours et figure emblématique du combat contre la pauvreté. « Tout ce qui est humain est nôtre », avait-il coutume de dire. « Je suis en galère. Je n'ai plus de travail et plus d'argent », témoigne Ben Salem, papa d'un nourrisson de huit mois. C'est la seconde fois qu'il frappe à la porte de l'association « si importante car sans elle, nous n'aurions rien », remercie-t-

il. Et puis, ça fait plaisir de voir des gens qui vous sourient ». Il repartira les bras chargés de vivres et de produits d'hygiène pour son bébé.

Des dons plus essentiels que jamais

Les conditions de vie des foyers fragilisés se sont brutalement dégradées ces derniers jours. « Je pense à cette femme en pleurs dont le mari est hospitalisé, malade du coronavirus, et qui n'a plus de couches pour son enfant. Les assistantes sociales redirigent vers nous. Nous aidons des familles dépourvues d'Internet, qui ne peuvent ni sortir ni assurer les cours de leurs enfants. J'ai appelé un collègue pour qu'il photocopie des devoirs », raconte Brigitte Coulaudon, membre du bureau de l'antenne locale et du secrétariat de la fédération. La responsable est une battante mais elle reconnaît qu'elle est « plus touchée que d'habitude » face à tant de détresse sociale et psychologique. « Nous veillons à conserver le lien, en appelant les familles. On ne le dira jamais assez : être confiné, c'est être isolé », avertit-elle. La socialisation est indispensable, vitale contre l'exclusion sociale.

Alors, les animateurs du SPF se sont mis au portage. Brigitte et Emma sillonnent la commune pour livrer à domicile. Devant l'hôpital psychiatrique Paul-Guiraud, les banderoles rageuses contre la réforme des retraites sont intactes. « âge pivot = âge caveau », dénonce l'une d'elles. Le

personnel hospitalier n'oublie pas. Au pied d'un hôtel du 115, où des familles en hébergement d'urgence attendent d'être relogées, les bénéficiaires viennent récupérer leurs colis. Les enfants repartent avec un livre. Des voisins aux fenêtres demandent s'ils peuvent, eux aussi, venir chercher de la nourriture.« Impossible de

dire non », souffle Brigitte. Elle sait pourtant que l'association vit sur des réserves très limitées. En dépit des aides officielles, les dons sont plus que jamais essentiels.

Monette, Alassane, Maoulida, Brigitte, et désormais Moki et Emma, ils sont ainsi 80 000 animateurs, collec-

teurs, bénévoles du SPF à tendre la main aux plus vulnérables, pour que « les plus pauvres ne baissent pas la tête », selon les mots de Julien Laurétre, dans une indifférence générale qui place les médias et les autorités face à leurs responsabilités. ■

par Cathy Dos Santos ,





SOCIÉTÉ

L'hôpital vacille, le gouvernement demande d'attendre

Alors que le nombre de malades ne cesse d'augmenter, les transferts de patients ne soulagent qu'à peine les hôpitaux en tension, tandis que les commandes de masques ou de tests annoncées par l'exécutif tardent à se concrétiser.

«Les 15 premiers jours d'avril seront encore plus difficiles que les 15 jours qui viennent de s'écouler.» En faisant le point samedi après-midi sur la situation de la France face à l'épidémie due au coronavirus Sars-CoV-2, Édouard Philippe n'a pas fait preuve d'un optimisme débordant. Selon le bilan officiel communiqué samedi soir, la France compte 37 575 cas confirmés de Covid-19, dont un peu moins de la moitié (17 620 personnes) hospitalisés, 4 273 malades se trouvant en réanimation. 6 624 de ces patients, rétablis, sont rentrés chez eux. Sur les 24 heures précédant ce bilan, 926 personnes étaient sorties de l'hôpital tandis que 1 888 y entraient. Depuis le début de l'épidémie, le Covid-19 a fait 2 314 morts. Un chiffre de mortalité qui ne concerne pour le moment que les hôpitaux, les autres victimes, en ville ou dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, n'étant pour le moment pas recensées. Ce devrait être le cas à partir de cette semaine pour les Ehpad.

Dans les hôpitaux, la situation est extrêmement difficile. Pour Frédéric Adnet, chef des urgences de l'hôpital Avicenne de Bobigny : « Nous n'avons pas constaté durant ce week-end une aggravation dramatique. Nous sommes en plateau dans la catastrophe.» Mais, précise aussitôt le médecin : « Si le flux montant de patients continue à dépasser nos capacités, nous serons en difficulté dès

cette semaine. Nous avons continué ce week-end à libérer des lits d'aval pour en faire des lits Covid, à transférer des respirateurs et des personnels du bloc opératoire vers la réanimation : c'est tout ce qui nous a permis de tenir.» Sur les 1 500 lits de réanimation d'Île-de-France, 1 300 étaient occupés ce week-end. Le Dr Adnet, qui est également directeur du Samu de Seine-Saint-Denis, a passé une partie de son week-end, théoriquement de repos, à organiser le transfert de patients par hélicoptère de l'hôpital Ballanger, à Aulnay-sous-Bois, vers l'hôpital de Tours (Indre-et-Loire). Pourquoi Aulnay ? « Parce que c'est le seul hôpital de Seine-Saint-Denis à disposer d'une hélistation. »

Les transferts de ce type se sont intensifiés durant tout le week-end, notamment par TGV spéciaux depuis le Grand-Est vers des régions moins en tension pour le moment, comme la Nouvelle-Aquitaine ou Auvergne-Rhône-Alpes. S'ils permettent de soulager quelque peu les hôpitaux les plus débordés, ces transferts ont été critiqués par l'Association des médecins urgentistes de France, pour qui « la solution ne peut pas être de multiplier les trains sanitaires à travers tout le pays, qui mobilisent des moyens matériels et humains disproportionnés par rapport au nombre de malades concernés.» (Lire le billet de Christophe Prudhomme ci après.)

Au plus près des malades, les urgentistes demandent à l'Etat de changer

de braquet. Des attentes auxquelles le gouvernement a tenté de répondre samedi, sans totalement convaincre, Édouard Philippe égrenant les mesures envisagées dans les jours et les semaines à venir. Le Premier ministre a ainsi annoncé que le nombre de lits de réanimation allait passer de 5 000 à 14 000, mais sans donner d'échéance. Pour suppléer la production nationale de masques de protection, estimée à 8 millions par semaine, le ministre de la Santé, Olivier Véran, a indiqué que la France avait commandé « plus d'un milliard » de ces masques à la Chine, précisant qu'à cette fin, « un pont aérien étroit et intensif » a été mis en place entre les deux pays.

Enfin, alors qu'à la suite de l'Organisation mondiale de la santé de plus en plus de voix s'élèvent en France pour réclamer une politique de dépistage intensif pour mieux circonscrire l'épidémie, Olivier Véran assure que la France a atteint les 12 000 tests par jour, contre « 5 000 la semaine dernière ». Une capacité qui devrait être portée à 50 000 par jour, mais seulement « d'ici à la fin avril ». Par ailleurs, 5 millions de nouveaux « tests rapides » ont été commandés. Ils devraient permettre, selon le ministre, « 30 000 tests supplémentaires par jour au mois d'avril, 60 000 au mois de mai et plus de 100 000 tests par jour au mois de juin ». Mais juin, c'est loin. ■

par Olivier Chartrain,



**POLITIQUE**

« Le temps d'avance que nous avions a été dilapidé »

À La Réunion, malgré les annonces de l'exécutif, les services de santé sont sur le point d'être saturés et la population est particulièrement démunie.

Quelle est la situation à La Réunion ?

Huguette Bello La Réunion compta-bilise 183 cas de Covid-19 en un peu plus de quinze jours. Un chiffre bien en deçà de la réalité. Nos capacités de tests sont de 300 par jour et nous aurions déjà dû passer en phase 3 de l'épidémie. Nous subissons une double crise sanitaire : la dengue a touché 442 personnes du 9 au 15 mars. Le risque d'encombrement des hôpitaux est à craindre. Il y a 161 lits de réanimation et 100 appareils respirateurs pour 850 000 habitants, il convient de prévoir 350 lits avec autant de respirateurs. Nous nous attendons à une rupture dès la semaine prochaine pour les masques, les sur-blouses et les cartons Dasri pour le traitement des déchets infectieux. Ce qui inquiète, c'est la réserve de médicaments d'urgence.

Quelle est la situation dans les hôpitaux ?

Huguette Bello Les services sont à flux tendu depuis trois ans à cause des suppressions de postes, de lits, de jours de congé et de RTT. Le personnel est à bout. Il y a un mois, 30 médecins et 12 chefs de service du CHU ont démissionné parce que « l'hôpital est en danger ». La réduction des budgets met en péril l'offre de soins. Nous avons 379 lits pour 100 000 habitants, contre 569 sur l'Hexagone. Le délai d'attente aux urgences de Saint-Pierre est de douze à quatorze heures. Ici, le taux du diabète (109,2

%) est le double de celui observé en France entière (54,2 %). Les hommes meurent deux fois plus d'accidents vasculaires cérébraux que sur l'Hexagone. Les décès chez les femmes enceintes sont trois fois supérieurs et la mortalité infantile est double. Il y a urgence à recruter des infirmiers, aides-soignants et agents logistiques.

Comment se passe le confinement ?

Huguette Bello La consigne « rès la kaz » est respectée. Mais la crise ramène de façon exacerbée les problèmes d'inégalités, de logement et d'illettrisme. 42 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Le taux de chômage est de 24 %. Il faut un plan d'aide pour les familles les plus démunies. La crise met aussi en demeure d'expérimenter « l'école à la maison ». Mais un Réunionnais de moins de 18 ans sur deux est un enfant pauvre ! Un sur quatre ne dispose pas d'ordinateur, et 3 sur 10 n'ont pas accès à Internet. Penser que toutes les familles peuvent participer à la continuité pédagogique, c'est être aveugle à la réalité de la société réunionnaise !

Quelles mesures d'urgence sanitaire doivent être prises ?

Huguette Bello L'affaire des masques moisissis distribués par l'ARS aux personnels de santé montre la gestion calamiteuse par l'ARS et à quel point nous sommes laissés pour compte. Il

semble que seuls 75 000 masques sur les 250 millions annoncés par le ministre de la Santé nous seront attribués. Nombre de professionnels de santé (cardiologues, kinés, dentistes, psychologues) cessent leur activité faute de protections efficaces. Un mécanisme similaire à celui des catastrophes naturelles pourrait ici s'appliquer afin de les aider.

Quel est l'état des discussions avec l'ARS et la métropole ?

Huguette Bello Nous, élus locaux, n'avons eu qu'une réunion avec le préfet et l'ARS. Il y a un décalage terrible entre cette administration et la réalité. Le temps d'avance que nous avions pour lutter contre le virus a été dilapidé. Nous aurions pu faire de notre insularité une force, mais la volonté de l'État de décider seul risque d'entraîner l'inverse. Nous proposons la création d'un comité régional de suivi regroupant toutes les autorités.

Des mesures d'urgence économique sont à prendre ?

Huguette Bello La sauvegarde de l'emploi et des activités est un enjeu majeur, un simple report des cotisations ne sera pas suffisant et il faudra envisager des annulations. L'aide de 1 500 euros annoncée par le gouvernement doit arriver vite et s'adapter à la durée de la crise. Ici, l'arrêt de l'activité économique correspond souvent à la perte du revenu familial. Il y a un risque de voir les prix des

produits du quotidien s'envoler. ■

par Aurélien Soucheyre,

Parution : Quotidienne

Diffusion : 33 858 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD DSH
2018-2019

Audience : 363 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2017



Tous droits réservés Humanité Quotidien 2020

bb9483278e208f0fc59a10c0bd04b1822b296e4803397f12b8c6921



SOCIÉTÉ

« Oui, le confinement va agir sur notre santé mentale »

L'enfermement prolongé de la population peut avoir des impacts psychologiques négatifs chez de nombreuses personnes. De l'anxiété à la décompensation, les risques sont nombreux. Mais des moyens de s'en prémunir existent. Entretien.

Alors que trois milliards de personnes sont actuellement confinées dans le monde, de nombreux experts s'interrogent sur les risques psychologiques d'une telle situation. C'est le cas du psychiatre David Gourion, qui propose, avec le minisite Internet #StaySafe, des outils à destination des étudiants pour surmonter le stress et l'anxiété provoqués par cette période.

Quels effets le confinement peut-il avoir sur notre santé mentale ?

David Gourion Les psychiatres chinois, qui ont un peu de recul sur le confinement, décrivent l'apparition d'un sentiment de frustration, d'irritabilité, de colère, d'ennui et d'impuissance croissant au fil du temps. S'ajoute une peur de la contamination, autant celle d'être contaminé que de contaminer les autres. Face à cela, les personnes âgées ou isolées et les adolescents sont les populations les plus fragiles. Mais le confinement peut avoir un impact sur une grande majorité de la population. Chez 5 à 15 % de la population, des troubles peuvent même émerger, nécessitant une prise en charge : attaques de panique et autres troubles anxieux, états dépressifs, addictions, idées suicidaires, etc. Il faut donc faire de la prévention et du repérage précoce de ces troubles psychiques, même lorsque nous aurons surmonté la pandémie. Des études réalisées sur les effets psychologiques du confinement révèlent ainsi des décompensa-

tions aiguës chez les personnes qui souffraient préalablement de troubles psychiques, mais également l'apparition de troubles anxieux chez des personnes sans antécédents.

Concrètement, pourquoi ce confinement prolongé a-t-il un impact ?

David Gourion Nos humeurs, liées directement à la façon dont nous vivons le confinement, vont agir sur notre santé mentale. Cela peut être la solitude, l'enfermement, la promiscuité avec ceux avec qui nous sommes confinés, la rupture sociale, la frustration accumulée de ne pouvoir sortir, faire du sport, etc. Le fait de devoir changer ses habitudes peut aussi provoquer de l'anxiété. Autres données à surveiller : l'augmentation de la consommation d'alcool, ou le fait qu'il existe ou non un climat de violence à la maison. Car les risques de violences familiales augmentent en période de confinement. L'autre facteur qui peut provoquer une peur et un stress importants, c'est l'impossibilité de prédire l'évolution de la pandémie et la durée du confinement. Les conditions socio-économiques sont bien sûr un facteur aggravant. Se retrouver confiné en famille dans un logement exigu, ce n'est pas tout à fait la même chose que dans un grand appartement ou une maison avec jardin. Et si des pathologies apparaissent dans les populations défavorisées, elles pourraient ne pas bénéficier de soins aus-

si rapides et efficaces que les autres.

Dans ce contexte, certains psychologues ou psychiatres proposent des consultations gratuites. D'autres plaident pour la mise en place d'une cellule psychologique dédiée. Vous y êtes favorable ?

David Gourion Oui, une aide psychologique peut être indispensable pour prévenir l'apparition de pathologies. La Chine a mis en place un numéro d'appel 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 pour les personnes en situation de détresse psychique, avec un plan de gestion du stress adapté à chaque type de population : les anxieux, les malades, les familles, les personnes âgées. Nous essayons de voir avec un certain nombre de collègues psychiatres et psychologues comment nous pouvons aider à développer des réseaux de soutien psychologique, en priorité à destination des soignants, mais également ensuite à destination de la population.

Un confinement prolongé peut-il créer un syndrome de stress post-traumatique ?

David Gourion Oui, on observe des états de stress post-traumatique, notamment chez les personnes qui ont eu un proche contaminé ou malade, ou bien qui ont été contaminées elles-mêmes. En Chine, après un mois de confinement, environ 7 % de la population présentait des symptômes de stress post-traumatique :

insomnies avec cauchemars, images mentales effrayantes intrusives et récurrentes, hypervigilance avec sentiment d'insécurité permanente, fatigue, problèmes de concentration... Chez certaines personnes, l'épidémie vient réveiller des souvenirs traumatisques plus anciens, qui vont se réactiver de façon délétère.

Les personnes souffrant déjà de troubles psychiques sont donc plus exposées aux effets du confinement ?

David Gourion Outre leur fragilité émotionnelle, ces personnes cumulent, plus fréquemment hélas que les autres, différentes vulnérabilités : difficultés financières, isolement sociofamilial, problèmes médicaux, etc. De ce fait, la situation actuelle de confinement peut avoir un impact émotionnel encore plus important. Le sentiment d'exclusion sociale et de stigmatisation, auquel ces personnes sont exposées en temps habituel, est accru. Je redoute également que les patients souffrant de mala-

dies mentales sévères ne bénéficient pas des meilleurs soins. Lorsque les problèmes de saturation des services de santé vont s'aggraver, il y a un risque qu'ils soient relégués au second rang sur les listes d'attente pour la réanimation. Cela a été le cas en Chine, où ces patients ont été les premiers à mourir du Covid. Ce serait une double peine insupportable. Enfin, il a été montré que les personnes en situation de détresse psychique ne suivent pas, ou mal, les recommandations de santé publique, notamment le confinement. Autrement dit, maintenir une bonne santé mentale dans la population jouera également un rôle dans l'extinction de l'épidémie.

Comment peut-on prévenir ces différents risques ?

David Gourion En créant des routines, afin de maintenir ses rythmes biologiques : horaire de lever matinal identique chaque jour, horaires de repas réguliers, activité physique minimale et régulière, maintien des

liens sociaux - pas uniquement virtuels si c'est possible. Il faut aussi continuer de se fixer des challenges, lire, écouter de la musique, se cultiver, prendre soin des autres... Ce n'est pas parce qu'on est confiné que l'on ne peut pas avancer !

L'accès à une bonne information peut-il aider à rationaliser ses peurs ?

David Gourion Absolument. Il faut éviter la lecture de fake news et autres théories du complot qui ne peuvent qu'augmenter notre niveau de stress. L'idéal est d'avoir de bonnes sources d'information, fiables et vérifiées, et d'y accéder sur des temps restreints (par exemple matin et soir, mais pas pendant toute la journée). Chez les personnes anxiées, l'hyperexposition médiatique à flux continu est vraiment à éviter. ■

*par Entretien Réalisé Par et
Florent Le Du*





CORONAVIRUS

Reprise dans le BTP : « Vous préférez votre fric ou la vie des ouvriers ? »

Malgré la pression du gouvernement, les conditions pour reprendre les chantiers ne sont pas réunies, estiment nombre de professionnels

Nous n'avons pas envie d'envoyer nos salariés à l'abattoir.» Le message de Jean-Luc Tuffier, le président de la Fédération française du bâtiment (FFB) pour le Grand Paris, et des autres patrons du BTP est limpide. Malgré la pression du gouvernement, les professionnels jugent extrêmement difficile de redémarrer à court terme les innombrables chantiers arrêtés à cause de l'épidémie de Covid-19.

«Reprendre sans masques, puisqu'ils sont destinés en priorité au personnel soignant, sans gants ni gel hydroalcoolique, et alors que les règles de confinement se durcissent de jour en jour ?, demande Jean-Luc Tuffier. Honnêtement, je ne vois pas bien comment on peut faire.»

Après quelques passes d'armes, le gouvernement et les représentants du BTP ont commencé, le 21 mars, à préparer ensemble un «guide de bonnes pratiques» précisant les conditions dans lesquelles certains chantiers pourraient repartir. Mais s'entendre sur ces recommandations n'a rien d'évident.

Le texte, attendu initialement le 24 mars, n'est toujours pas finalisé. Surtout, il n'est pas dit que, une fois diffusé, ce guide suffira à relancer vraiment l'activité.

Depuis l'instauration du confinement, le 16 mars, de 80 % à 90 % des chantiers de l'Hexagone sont à l'arrêt. De nombreux clients l'ont imposé, qu'il s'agisse de particuliers, d'en-

treprises ou de collectivités. Et quand les maîtres d'ouvrage ne le demandaient pas, les entreprises de BTP elles-mêmes ont pris l'initiative de stopper l'activité, pour des raisons tant sanitaires que pratiques.

C'est ainsi que de grands chantiers comme la rénovation de Notre-Dame de Paris, la restauration de l'opéra d'Avignon, l'extension du tramway de Bordeaux vers l'aéroport de Mérignac, ou encore le maillage du pays en fibre optique sont suspendus.

L'essentiel des chantiers maintenus concerne des artisans qui travaillent seuls, par exemple pour rénover un appartement en l'absence de ses occupants. Et ceux liés à des urgences.

«Profiter du chômage partiel»

Faut-il redémarrer toute cette activité ? Le sujet a suscité un étonnant bras de fer. Les patrons de l'artisanat et du BTP, qui ne passent pas pour les patrons les plus humanistes, ont été les premiers à juger intenable la poursuite des chantiers, en raison des ordres des clients et de la désorganisation soudaine de leurs approvisionnements, mais aussi pour protéger leur personnel. Et c'est l'exécutif qui les a poussés à travailler malgré tout, en les accusant de vouloir mettre leurs salariés à l'arrêt pour «profiter du chômage partiel».

Pour le gouvernement, soucieux de limiter la crise économique, rien n'impose que les chantiers soient stoppés. Au contraire, les personnes

qui travaillent «en extérieur – chantiers de bâtiments et travaux publics notamment – doivent poursuivre» leur activité, a affirmé clairement le ministre de l'intérieur, Christophe Castaner, dans un courrier adressé le 18 mars aux préfets. Le lendemain, la ministre du travail, Muriel Pénicaud, s'en est violemment prise à la Capeb, l'organisation des artisans du bâtiment. «Quand un syndicat patronal dit aux entreprises : "Arrêtez d'aller bosser, arrêtez de faire vos chantiers", ça, c'est du défaitisme», a-t-elle déclaré sur LCI.

L'élaboration commune d'un «guide de bonnes pratiques» pour la reprise du travail était censée calmer la polémique. Mais les experts réunis se sont vite heurtés à la réalité du terrain. Comment construire des logements, des équipements publics en toute sécurité ?

Secrétaire général de 3LM Bâtiment, une PME de l'Essonne, Denis Maupas a retourné la question dans tous les sens au début du confinement. La complexité commence dès le trajet pour aller sur place, dont l'employeur est responsable : impossible de certifier qu'il n'y aura pas de contact avec le virus dans les transports en commun. Même doute pour les vestiaires, souvent d'étroits préfabriqués où se côtoient 40 ou 50 ouvriers.

Puis vient la question du chantier proprement dit. «C'est un métier qui se fait à plusieurs, constate Denis Maupas. Pour prendre du béton dans la toupie, le couler, le coffrer, les ou-

vriers se touchent forcément. Et certaines tâches ne se prêtent guère à l'usage de gants.»

Au bout du compte, le chef d'entreprise a enjoint à toutes ses équipes

de rester chez elles. «Les règles de confinement nous imposent des protections que nous sommes incapables de garantir à nos salariés», juge Denis Maupas. Il ajoute: «Aux compagnons qui me demandent

“Vous préférez votre fric ou la vie de vos ouvriers?”, je ne peux répondre qu'une seule chose, “Restez chez vous”.» ■

par Denis Cosnard





CORONAVIRUS

Les syndicats reviennent en première ligne

Emmanuel Macron devait recevoir, jeudi, les représentants des salariés et du patronat en audioconférence

Ils ne se quittent plus – ou presque. Depuis la mi-mars, les leaders syndicaux et patronaux se retrouvent, tous les deux ou trois jours, avec des membres du gouvernement, afin de faire le point sur la crise sanitaire et économique. L'interlocutrice la plus régulière des partenaires sociaux, par visioconférences, reste la ministre du travail, Muriel Pénicaud, mais elle est souvent accompagnée de ses collègues Bruno Le Maire (chargé de l'économie) ou Olivier Véran (solidarités et santé).

Vendredi 27 mars, Emmanuel Macron devait, à son tour, s'adresser aux représentants des salariés et des employeurs, en audioconférence. A l'ordre du jour : les difficultés causées par le confinement et un suivi des mesures de protection mises en place dans les entreprises. «Le chef de l'Etat veut montrer la nécessité d'une unité nationale et sa volonté que les partenaires sociaux y aient toute leur place», décrypte Raymond Soubie, président de la société de conseil Alixio et ex-conseiller social de Nicolas Sarkozy à l'Elysée.

Pour les syndicats et le patronat, qui ont souvent eu le sentiment d'être pris pour quantité négligeable au cours du quinquennat, c'est un retour au premier plan, provoqué par des circonstances exceptionnelles. En quelques jours, le télétravail est devenu la norme pour des millions de personnes, tandis que d'autres ont été placées en chômage partiel ou ont dû, au contraire, continuer de se

rendre sur leur lieu de travail.

Des concessions de l'exécutif

«Si, dans un contexte de cette nature, on n'était pas consultés, il y aurait lieu de s'inquiéter», constate Yves Veyrier, secrétaire général de Force ouvrière. Dans une période inédite, «c'est la moindre des choses qu'il y ait un dialogue avec les corps constitués», confie François Asselin, président de la Confédération des petites et moyennes entreprises. «Il y a une volonté de bien faire, renchérit Alain Griset, le président de l'Union des entreprises de proximité. Il s'agit maintenant de s'assurer de la bonne mise en application des décisions prises.» «Il faut que ce soit efficace», ajoute M. Asselin.

Disposant de relais sur tout le territoire, les acteurs sociaux font office de capteurs. «Il y a un vrai besoin pour l'exécutif de sentir ce qui se passe dans le monde économique et social, un besoin de capillarité au jour le jour», dit Geoffroy Roux de Bézieux, le président du Medef. Particuliers employeurs, saisonniers, aides à domicile, chômeurs en fin de droits... Sur beaucoup de sujets, des réponses spécifiques ont été trouvées après discussions entre les protagonistes.

La question d'un confinement plus strict a, elle aussi, été posée : faut-il ne faire tourner que les secteurs vitaux? Cette solution a été écartée, même si plusieurs syndicats plai-

daient en ce sens. «Ils tiennent un discours contradictoire, qui consiste à dire, à la fois "restez chez vous" et "vous devez continuer à travailler"», dénonce Céline Verzeletti (CGT). C'est un gros point d'achoppement, selon nous, car, en définitive, de très nombreuses personnes risquent de contracter le virus, faute d'être suffisamment protégées là où elles exercent leur activité.»

Enfin, le projet de «loi d'urgence pour faire face à l'épidémie» a occupé les conversations puisqu'il change, momentanément, des dispositions en matière de droit du travail. Au départ, ce texte prévoyait, entre autres, que l'employeur puisse imposer à ses personnels de prendre ou de différer des congés payés, pendant une période provisoire. Finalement, l'exécutif a accepté que cette faculté ne soit donnée que si un accord d'entreprise ou de branche a été conclu, au préalable.

Mais d'autres dérogations sont introduites, dans des secteurs «jugés essentiels à la continuité de la vie économique et à la sûreté de la nation», sans nécessiter un compromis entre le patron et les représentants des salariés. Ainsi, la durée de travail hebdomadaire pourra être portée à soixante heures (contre quarante-huit aujourd'hui), de façon unilatérale, jusqu'à la fin de l'année.

Les centrales syndicales font la moue. Tous les changements apportés par la «loi d'urgence» auraient dû

découler de «la négociation collective», estime Cyril Chabanier, le président de la CFTC. Au fond, juge M. Veyrier, le gouvernement n'a pas vraiment changé de logiciel: «Ils ont une propension au dirigisme social avec l'idée qu'ils savent mieux que les interlocuteurs sociaux, c'est leur marque de fabrique depuis le début.» «J'attends de voir où on va faire appliquer soixante heures, s'agace Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT. Dans l'agroalimentaire, c'est physiquement impossible.»

Prise de hauteur

Le leader cédétiste a écrit, jeudi, à

Mme Pénicaud pour demander des garanties sur la mise en application de la loi d'urgence. La ministre lui a répondu, dans un courrier, que «chaque secteur d'activité concerné par ces dérogations fera l'objet d'un décret, dont la validité sera définie sur une période strictement limitée». Elle affirme être d'accord avec «la nécessité d'impliquer les partenaires sociaux des champs concernés dans l'élaboration de chaque décret secto-riel».

A ce stade, les organisations de salariés expriment leurs critiques à bas bruit. «Les partenaires sociaux semblent donc jouer le jeu de la res-

ponsabilité et prendre de la hauteur, ce qui n'est pas sans rappeler l'attitude des syndicats au début des deux guerres mondiales», commente Dominique Andolfatto, chercheur en sciences politiques à l'université de Bourgogne-Franche-Comté. Toutefois, contrebalance-t-il, «la compréhension à l'égard de la situation politique n'empêche pas que des désac- cords, plus ou moins importants, se creusent». ■

par Raphaëlle Besse Desmoulières Et Bertrand Bissuel





CHRONIQUES

De l'utilité des thérapies économiques de choc



« *C'est quand la mer se retire que l'on voit ceux qui se baignent nus* », a dit un jour Warren Buffet, le nonagénaire le plus célèbre du capitalisme mondial. C'est donc quand l'État lèvera les dispositifs d'urgence accordés aux entreprises que l'on découvrira lesquelles sont les plus menacées. Les dégâts seront profonds, nul ne le conteste, surtout pas notre ministre de l'Économie qui prétend que cette crise dépasse par son intensité la Grande Dépression du siècle dernier.

Le monde économique tremble comme jamais, mais dans le même temps se garde de critiquer les décisions prises en urgence par les États. Personne ne dit : trop peu, trop tard. Peu ou pas de condamnations, à l'exception désarmante de Philippe Martinez, le patron de la CGT...

Cet assentiment assez général tranche avec les critiques sur la gestion de la crise sanitaire. Manque de masques, de tests, de lits de réanimation... en France, les voix sont tous les jours plus nombreuses à dénoncer les carences. « *Ça ne sert à rien de dire que l'on n'était pas prêt pour une pandémie, on était prêt à rien* », balayait sans détour la virologue Christine Rouzioux citée dans un article du *Monde* la semaine dernière.

C'est la différence majeure avec la

gestion du choc économique. La crise de 2008 et celle de 2011 sont dans toutes les têtes, aussi bien chez les dirigeants d'entreprise, qu'au Trésor, dans les cabinets de Bruno Le Maire ou de l'Élysée. Aussi bien en France, en Europe qu'aux États-Unis... Chacun a retenu que seules des réponses rapides et de très grande ampleur peuvent limiter un tant soit peu les faillites et le chômage à court terme, mais aussi se donner les meilleures chances de soutenir le redémarrage lorsque l'épidémie sera vaincue.

L'économie mondiale a appris de ses crises récentes, comme les pays asiatiques du Sras il y a peu. Il est presque sûr que la France saura bien mieux affronter la prochaine pandémie. « *À quelque chose malheur est bon...* »

MONDIALISATION MALHEUREUSE...

L'épidémie de coronavirus sonnera-t-elle le glas de la mondialisation heureuse ? Déjà affaiblie par les coups de boutoirs de Donald Trump, le Brexit et la montée des nationalismes occidentaux, la voilà tous les jours un peu plus contestée. La crise sanitaire ne peut se gérer qu'au sein des États, c'est un fait. Les réponses économiques, qui imposent des décisions urgentes, sont, elles aussi, du ressort de l'exécutif de chaque pays.

Qu'a-t-on obtenu de l'Europe à ce jour ? La levée des interdits, qu'il s'agisse de passer outre le pacte de stabilité ou la possibilité d'accorder des aides d'État aux entreprises. Et puis, il y a ce débat sur les chaînes

d'approvisionnement dont les industriels ont pu mesurer la fragilité depuis le Brexit et plus encore lorsqu'une partie de la Chine s'est brusquement fermée à la fin du mois de janvier.

Avec la mondialisation et la dissémination planétaire des fournisseurs, les pays les plus riches de la planète se trouvent soudain vulnérables et même largement impuissants face à la pénurie de masques, l'un des produits les plus basiques qui soit. Navrant !

POUR QUE DEMAIN NE SOIT PAS HIER

Faut-il pour autant dénoncer la mondialisation ? Un peu ? Certainement. À la folie ? Ce serait excessif. Le manque d'appareils de ventilation, des masques à oxygène, et de toutes ces marchandises destinées à protéger le personnel soignant et les citoyens est-il à mettre au passif de la mondialisation ou au fait que la France était mal préparée ? Et que dire de la fragilité de notre chaîne d'approvisionnement ? N'est-elle pas liée avant tout à notre trop forte dépendance à un seul pays, la Chine, plutôt qu'à cette « *glo-balization* » comme disent les Anglo-Saxons ? Faut-il seulement rapatrier la production vers les lieux de consommation ou mieux la répartir sur la planète ?

C'est à ces questions que les États, les entreprises et nous tous devront collectivement répondre une fois la crise passée. Attention à ne pas différer ou oublier de faire cet examen

de conscience économique. Sinon, le monde de demain (toujours mondia-

lisé) ressemblera toujours au monde d'hier. ■

par Jacques-Olivier Martin @joc-jom





ÉVENEMENT

VU DU PAKISTAN

Travailler pour survivre ou rester confinés, le choix impossible des travailleurs journaliers

Le cinquième pays le plus peuplé de la planète est en confinement.

Un défi immense pour le premier ministre, qui doit tenir compte des 25 millions de personnes pauvres ne pouvant se permettre de ne pas travailler.

Islamabad

De notre correspondante

Au Pakistan, une certaine cacophonie règne. Dans l'État fédéral, une majorité de provinces a imposé le confinement alors que le premier ministre, Imran Khan, appelle à la responsabilisation individuelle. « *Si j'impose un confinement sur tout le territoire, qu'adviendra-t-il des 25 % de pauvres dans notre pays ?* », demandait-il, le 22 mars dernier, lors d'une allocution télévisée. Impossible pour lui de trancher la question, alors que 25 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté dans ce pays de 197 millions d'habitants.

À Islamabad, seuls les supermarchés et les pharmacies sont ouverts. Et la capitale a des allures de ville fantôme quadrillée de barrages de police. Dans les *markaz*, ces petits marchés modestes, les travailleurs journaliers tentent de gagner quelques roupies. C'est eux que le premier ministre veut protéger en ne déclarant pas de confinement national. Qashish B. réalise des travaux d'isolation pour une société de télécommunication. « *J'ai six personnes à nourrir* », dit-il, masque en coton sur le visage et

gants en plastique aux mains. *J'ai très peur du virus, j'ai vu à la télévision qu'il est très dangereux.* »

Sur le trottoir, assis sur une chaise défoncée, Ashiq observe les passants. Derrière lui, une baraque sert de toilettes publiques. Mécanicien sans emploi, il en garde l'entrée. Il finit ses journées avec une poignée de roupies en poche, soit quelques centimes d'euros. Du coronavirus, il dit ne rien savoir. Si on l'empêche de venir, il ne pourra jamais acheter son seul repas de la journée. Adila Mandabassi, 31 ans, est gardien dans un immeuble où résident de nombreux Saoudiens. Il y monte la garde dans son uniforme bleu marine. Ses employeurs lui ont donné un masque de chirurgien, des gants en coton qu'il lave au savon chaque soir. « *Je sais qu'ils me diront d'arrêter de venir travailler* », pressent le trentenaire. « *Je ne sais pas comment je vais nourrir ma famille.* » Assis sur un muret au coin de la rue, voici Mohammad, vendeur ambulant de masques médicaux et en tissu. Lui continue de travailler. « *Comment faire autrement !* », s'exclame-t-il. Il vend chaque masque 50 roupies (0,30 centime d'euros). « *À la pharmacie, ils coûtent jusqu'à 200 roupies* », souligne Mohsin, client poli-

cier en civil venu s'approvisionner. Mohammad en vend quelques dizaines par jour, et récolte moins d'un euro en tout.

Les travailleurs journaliers du bâtiment ont eux aussi déserté les trottoirs où ils attendent que des clients les embauchent à la journée pour des travaux de construction et de maçonnerie. Avec le confinement, plus de clients. Le gouvernement a annoncé, mercredi 25 mars, qu'il verserait l'équivalent de 75 dollars (68 €) aux plus pauvres : 67 millions de personnes sont concernées. D'autres initiatives d'assistance ont été prises dans les provinces, mais de nombreux travailleurs journaliers dénoncent le détournement des aides, financières et en vivres, par les autorités locales. ■

Distribution gratuite de nourriture à Karachi par le Saylani Welfare Trust, le 26 mars.

Distribution gratuite de nourriture à Karachi par le Saylani Welfare Trust, le 26 mars. Photo : Shazaib Akber/EPA

par Sonia Ghezali





GRAND PARIS - ESSONNE

13 000 Franciliens volontaires pour aider les agriculteurs

Pour compenser la pénurie de main-d'œuvre due au coronavirus, la plate-forme « Des bras pour ton assiette » permet aux particuliers d'entrer en contact avec les cultivateurs. Une fausse bonne idée ?

Par Pauline Darvey Etfaustine Léo

Claire, 32 ans, se souvient d'avoir participé à des vendanges il y a une dizaine d'années. « J'avais dû faire ça pendant deux jours en Suisse », raconte cette Parisienne d'adoption, instructrice du droit des sols, confinée dans son appart du XIII^e. Depuis, cette fonctionnaire dans une mairie des Hauts-de-Seine n'a pas remis les pieds dans les champs. « Pas pour y travailler en tout cas », sourit-elle.

D'ici quelques jours, elle pourrait pourtant se retrouver à ramasser des radis ou des oignons dans une ferme d'Île-de-France. Car Claire envisage de répondre à l'appel lancé par le ministre de l'Agriculture. Mardi matin, Didier Guillaume avait enjoint les Français qui « n'ont plus d'activités » en ce moment à « rejoindre la grande armée de l'agriculture », actuellement en pénurie de main-d'œuvre.

« Même si c'est dur, c'est pour la bonne cause »

« Ce sont entre 70 000 et 80 000 emplois en contrats courts qui manqueront jusqu'en mai », indique la FNSEA, principal syndicat agricole. Un manque lié en partie à l'absence de travailleurs saisonniers, bloqués aux frontières, qui sont nombreux à venir du Portugal, d'Espagne, de Pologne,

de Roumanie ou encore du Maroc, entre avril et novembre. En Île-de-France, environ 1 000 personnes viennent d'ordinaire grossir les rangs des exploitations

Pour combler ces besoins, la plate-forme « Des bras pour ton assiette » a, notamment, été mise en ligne dans la semaine pour mettre en contact agriculteurs et particuliers. Vendredi, plus de 1 000 cultivateurs avaient déjà franchi le pas. Et 13 000 Franciliens s'étaient d'ores et déjà portés volontaires.

Claire, sans activité depuis le début du confinement, attend d'avoir l'aval de sa direction avant de s'y inscrire. « Ça me ferait du bien de bouger. Même si c'est dur, c'est pour la bonne cause ! »

Pas sûr pour autant que son CV convainque Romain Douville. Cet agriculteur de Chailly-en-Bière (Seine-et-Marne), qui produit dix millions de salades par an sur 120 ha, se méfie de l'appel du grand air ressenti par certains. « Ramasser des légumes, c'est un vrai métier. Je sais par expérience que les locaux tiennent deux jours au maximum. »

Sur la vingtaine de Polonais, de Portugais et d'Ukrainiens que Romain Douville emploie habituellement, seule une dizaine est déjà arrivée. « Il faut pour cela un laissez-passer pour que les autres viennent en France, prévient-il. J'ai besoin de travailler

avec des saisonniers que je connais. »

Un besoin que partage également Robert Français, agriculteur installé à Montesson (Yvelines). « On ne peut pas changer nos équipes d'une année sur l'autre », abonde ce professionnel qui cultive salades, radis et fines herbes sur une cinquantaine d'hectares.

D'ici début mai, Robert Français aura pourtant besoin de 38 personnes dans ses champs. Mais pas question pour le moment de s'inscrire sur la plate-forme en ligne. « Je n'ai pas l'encadrement nécessaire pour former des gens, tranche-t-il. C'est une bonne idée sur le papier mais elle me paraît très compliquée à mettre en œuvre. »

Lui compte plutôt sur des initiatives locales. « Un ancien agriculteur qui s'est reconvertis m'a par exemple proposé de me filer un coup de main pendant un ou deux mois. » ■



Romain Douville produit 10 millions de salades dans la plaine de Chailly. Il espère que sa main-d'œuvre étrangère pourra bénéficier de laissez-passer pour venir participer à la récolte.





VIOLENCES CONJUGALES

«IL FAUT MULTIPLIER LES MOYENS D'appeler à l'aide»

Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité femmes-hommes, nous annonce les nouvelles mesures pour aider les femmes confinées avec des conjoints violents.

Propos recueillis par Christine Mateus

Elle l'a dit : le confinement est un terreau propice aux violences conjugales. Contre cela, Marlène Schiappa, la secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité femmes-hommes, nous présente en exclusivité les nouvelles mesures, dont certaines sont lancées dès demain, pour protéger au mieux les victimes confinées avec des conjoints violents. Parmi elles, des points d'accueil dans les centres commerciaux.

marlène schiappa

Les centres d'hébergement destinés aux femmes victimes de violence sont-ils saturés ?

Nous nous assurons qu'ils accueillent toujours de nouvelles personnes. D'ailleurs, nous ouvrons mille places supplémentaires. Avec la garde des Sceaux, nous avons maintenu ouvertes les juridictions afin que tout ce qui concerne les violences conjugales continue d'être traité, et en urgence ! Avec une consigne : prioriser l'éviction du conjoint violent. Des gardes à vue et des condamnations ont d'ailleurs déjà été prononcées depuis le début du confinement.

Le numéro d'urgence 39.19 répond-il ?

Mon premier objectif a été de le maintenir, même si les écoutantes sont pour beaucoup des mères de fa-

mille confinées chez elles avec leurs enfants. Le prestataire technique n'a pas été en mesure de transférer le matériel chez elles, donc nous avons géré nous-mêmes, avec mon cabinet, le transfert technique de la plate-forme en allant livrer un par un le matériel au domicile de chacune des trente écoutantes.

D'où les bugs signalés ?

Oui. Le temps de ce transfert, il y a eu une journée de bugs. Maintenant, le service fonctionne. Mais téléphoner n'est pas toujours facile quand vous êtes confinée dans un petit appartement avec un homme agressif qui vous surveille. C'est pourquoi je veux aussi faire connaître la plate-forme Arretonslesviolences.gouv.fr, où les femmes peuvent dialoguer par tchat avec un policier ou un gendarme formé, préparer une plainte. Il n'y aura aucune trace sur l'historique de l'ordinateur et on peut se déconnecter à tout moment. Nous lançons une campagne sur les réseaux sociaux, portée par des personnalités comme Aurélie Saada du groupe Brigitte, ou Sananas, youtubeuse influente, pour mieux la faire connaître.

Comme la Chine, l'Italie a-t-elle constaté une hausse de ces violences ?

Ils n'ont pas de chiffres réels à ce stade. En Italie, comme en France, il y a en ce moment six à sept fois

moins d'appels au 39.19. Lors du Grenelle des violences conjugales (NDLR : de septembre à novembre), nous comptabilisions 1 600 appels par jour. Aujourd'hui, nous sommes à peine à plus de 200. Cela ne veut pas dire qu'il y a moins de violence mais juste que le téléphone n'est pas la meilleure des solutions, d'où la nécessité de multiplier les moyens d'appeler à l'aide.

Le ministre de l'Intérieur a annoncé une hausse des signalements de 36 % en zone police et de 32 % en zone gendarmerie...

Pour le mesurer avec des chiffres fiables, je commande une mission de suivi de la prévalence des violences conjugales à Elisabeth Moiron-Braud, ancienne magistrate, secrétaire générale de la Miprof (Mission interministérielle pour la protection des femmes). Sur la base de plusieurs indicateurs croisés, cette mission calculera l'augmentation des violences conjugales. Dans quels secteurs géographiques, à quel moment... C'est le premier point de cette phase 2 du plan contre les violences conjugales, lancée lundi.

Pourquoi mesurer cela ?

Le but est de prévoir l'après-confinement, c'est-à-dire les accompagnements juridiques, psychosociaux, médicaux qu'il faudra mettre en œuvre pour les femmes à moyen terme, mais l'objectif est aussi de

mieux préparer les services de l'Etat en cas de nouvelle pandémie. Si la France doit y faire face à nouveau, nous aurons des données pour enclencher précisément les dispositifs nécessaires.

Vous l'aviez dit : le confinement est un terreau propice aux violences...

Hélas, oui, avec toutes celles qui travaillent contre les violences sexistes et sexuelles, nous avons lancé l'alerte. J'aurais préféré que nous nous trompions. Soulignons aussi le message positif dans la hausse des interventions des forces de l'ordre : le ministère de l'Intérieur est pleinement mobilisé. Il met aussi en œuvre, avec l'Ordre des pharmaciens, une solution complémentaire de signalement depuis les officines. Cela sera effectif dans quelques jours, le temps pour mon service d'équiper les pharmaciens en outils pédagogiques. Cela permettra de multiplier les points d'entrée vers les forces de l'ordre. Mais ce n'est pas la seule nouveauté...

C'est-à-dire ?

Mon obsession, c'est de multiplier les points de contacts avec les femmes pour ne rien laisser passer. Comme il est plus difficile de se déplacer, nous faisons en sorte que les dispositifs d'accompagnement aillent aux femmes. Je crée des nouveaux points d'accompagnement éphémères en partenariat avec des associations locales, les services de l'Etat et Unibail-Rodamco-Westfield, gestionnaire de centres commerciaux. Ils mettent des locaux à disposition gratuitement, permettant la confidentialité mais

assez vastes pour accueillir les femmes en respectant les mesures barrière.

Où seront-ils situés ?

Dans un premier temps, à So-Ouest à Levallois-Perret, aux 4-Temps à La Défense (Hauts-de-Seine), à Carré-Sénart à Lieusaint (Seine-et-Marne), au Forum des Halles à Paris, à V2 à Villeneuve-d'Ascq (Nord), aux Ulis (Essonne)... Dans un deuxième temps, Dijon, Rennes, Lyon... là où il y a un hypermarché ouvert. Nous visons une vingtaine de points dans les prochaines semaines. En allant faire les courses, ces femmes trouveront une oreille attentive et un accès à leurs droits d'une manière innovante et efficace.

Quid du financement ?

Je crée un fonds spécial financé par l'Etat de 1 million d'euros pour aider les associations de terrain à s'adapter. Acheter du matériel de télétravail, soutenir les déplacements en taxi... mais aussi préparer la reprise. Nous financerons aussi jusqu'à 20 000 nuitées d'hôtel pour que les femmes puissent fuir l'homme violent, et aussi pour écarter immédiatement du domicile des conjoints violents.

Le motif « dépôt de plainte » ne figure pas sur l'attestation de déplacement dérogatoire. Pourtant, elles ont aussi le droit de s'enfuir...

Bien sûr ! Il y a un danger à l'extérieur du fait de la pandémie de coronavirus, mais lorsqu'il y a danger de mort chez vous parce que vous êtes

enfermée avec une personne qui vous frappe, vous agresse, vous humilie, parfois vous viole ou envisage de vous tuer, cette cohabitation doit cesser au plus vite. C'est pour cette raison que nous avons laissé ouvertes les juridictions pour les violences conjugales.

Avez-vous constaté une hausse des féminicides ?

Depuis le début de l'année, on estime qu'un féminicide survient environ tous les quatre jours. En 2019, c'était tous les trois jours. On observerait donc un début de ralentissement. Mais prudence, il y en aurait eu deux depuis le confinement. C'est une épreuve collective qui vient percuter l'histoire familiale et personnelle de chaque personne. La situation peut dégénérer à tout moment quand on vit avec une personne violente. Je reste donc vigilante avec les services de l'Etat et les associations qui font un travail remarquable partout en France malgré la pandémie. Je ne veux pas que les femmes se disent qu'elles doivent subir pendant le confinement. Non ! Les dispositifs de l'Etat ne sont pas mis sur pause, ils sont même renforcés. ■

Paris, vendredi. Marlène Schiappa compte sur l'ouverture d'une vingtaine de points d'accompagnement éphémères dans des centres commerciaux pour aider les femmes victimes de violence.

Paris, vendredi. Marlène Schiappa compte sur l'ouverture d'une vingtaine de points d'accompagnement éphémères dans des centres commerciaux pour aider les femmes victimes de violence.





L'ACTION POLITIQUE

Quand le virus s'en prend aux réformes

TABLE RASE Retraites, assurance chômage, écologie... De nombreux textes vont faire les frais de la crise sanitaire



À l'Assemblée nationale, mardi. Photo : JACQUES WITT/SIPA

49-3, grèves dans les transports, âge pivot... C'était il y a quelques semaines seulement. Mais cela ressemble aujourd'hui à une époque révolue, où la réforme des retraites n'était pas encore contaminée par un virus qui perturbe toute l'activité politique. Emmanuel Macron en avait fait l'un des piliers de sa « révolution » du modèle social. Désormais suspendu, le passage à un système universel court même le risque d'être enterré. « Ça n'est plus la priorité », estime une députée La République en marche (LREM). Les échanges entre les partenaires sociaux et Laurent Pietraszewski sont au point mort. Quand, cette semaine, le secrétaire d'État a téléphoné à Laurent Berger, de la CFDT, puis à Geoffroy Roux de Bézieux, du Medef, c'était pour évoquer les ordonnances économiques et sociales. Pas pour parler valeur du point. L'urgence est ailleurs. Y compris du côté des syndicats. « On n'a pas du tout la tête à ça, on ne sait déjà pas comment on sortira de cette crise... », reconnaît Frédéric Sève, de la CFDT.

Le Sénat devait examiner la réforme à partir du 20 avril. Mais reprendre

un rythme normal paraît impossible. D'abord parce que le calendrier parlementaire, déjà très encombré, le sera encore plus à la fin du confinement avec l'empilement de projets de loi non débattus. « Si le confinement est levé début mai, il est encore possible de boucler le texte avant l'été », espère-t-on au sein du gouvernement. Compliqué après, entre les travaux à l'Assemblée nationale cet été et l'examen des différentes lois de finances à la rentrée. Ensuite, même si les débats reprennent, plus rien ne se déroulera comme avant. « L'exigence de justice sera plus grande », pense Dominique Corona, de l'Unsa. Et faire usage du 49-3 serait plus que mal perçu. Plombées aussi, les nouvelles règles d'indemnisation chômage, repoussées jusqu'en septembre. Délicat de les ressusciter si les pertes d'emploi s'accumulent après la fin de l'épidémie. Il en va de même pour la refonte du mode de calcul des aides au logement, qui devait entrer en vigueur le 1^{er} avril. Elle est décalée sine die. Finalement, un texte très attendu pourrait bénéficier d'un coup d'accélérateur : celui sur la dépendance. L'épidémie a révélé le dévouement des personnels et le manque de moyens des structures d'accueil. « Ce chantier ne doit pas être relégué à plus tard car nous sommes face à des choix de société à faire », plaide Jocelyne Cabanal, chargée du dossier à la CFDT.

« Tout est reporté »

Second pilier qui pourrait aussi céder

sous le poids du Covid-19 : l'écologie. Le week-end prochain, les citoyens de la Convention climat devaient se réunir une dernière fois et remettre leurs propositions à Emmanuel Macron. Plusieurs ministres souhaitaient que certaines d'entre elles soient soumises à référendum. « Les membres de la Convention n'auront pas travaillé pour rien mais tout est reporté », explique-t-on au ministère de la Transition écologique. Au sein du ministère, d'aucuns craignent, une fois la crise passée, une certaine frilosité : « Plein de personnes vont expliquer que l'important, c'est la reprise de l'économie, notamment en allégeant les normes écologiques. » Réplique d'un autre conseiller : « Si on veut ré-industrialiser la France, une usine à zéro pollution, ça n'existe pas. »

L'économie, justement. Début avril, Bruno Le Maire devait finaliser son « pacte productif » et le chef de l'État faire des annonces dans la foulée. Là encore, la situation est gelée. « Le plan était pratiquement prêt, il pourra servir au futur plan de relance », précise-t-on au ministère de l'Économie et des Finances, sans savoir si ce travail sera repris tel quel. « Le volet ré-industrialisation et souveraineté reste pertinent », soutient le député LREM Guillaume Kasbarian. Mais la baisse des impôts de production, initialement prévue, pourrait avoir du plomb dans l'aile. « Comment la maintenir si la dette est très élevée ? », s'interroge le député. Un conseiller ministériel ajoute : « Si on est en crise économique comme en 1929, je pense qu'on aura

d'autres chats à fouetter. » Et ils seront nombreux.

par Arthur Nazaret Et Emma-nuelle Souffi



RÉFORME DES RETRAITES



Laurent Pietraszewski passe des retraites au... travail

Reconversion

LA GUERRE CONTRE LE CORONAVIRUS oblige chacun à s'adapter. Y compris Laurent Pietraszewski, secrétaire d'Etat chargé des retraites. La réforme a été suspendue par le président la République et le successeur de Jean-Paul Delevoye risquait le chômage technique. Mais non, il passe du monde de la retraite à celui du travail ! Le 28 mars, il participe à la conférence téléphonique entre le chef de l'Etat et les partenaires sociaux. Emmanuel Macron annonce alors qu'il a confié une mission au secrétaire d'Etat : s'occuper de la sécurité des salariés dans l'entreprise. C'est un des gros sujets de la gestion de la crise du coronavirus, tant ceux qui sont sur le terrain redoutent le manque de protection. Élu député LREM en juin 2017, ancien responsable des ressources humaines

en entreprise, il a été rapporteur des lois d'habilitation et de ratification des ordonnances pour le renforcement du dialogue social. Un parcours qui le prédispose à cette mission dont le contenu doit être précisé.

Le secrétaire d'Etat n'abandonne pas les retraites pour autant : il est là pour s'assurer auprès des caisses que les pensions sont bien versées et les demandes de liquidation des retraites bien honorées : ce qui en temps normal relève du parcours du combattant ne doit pas se transformer en enfer pour cause de virus. La question des pensions de réversion, toujours complexe, devient encore plus douloureuse quand tant de personnes âgées sont touchées par le Covid-19.

Et la réforme ? Touchée, mais pas coulée, dit-on officiellement. Le travail technique des conseillers continue. Et si la réforme est suspendue, c'est parce que le travail législatif l'est aussi. Sinon, le secrétaire d'Etat aurait été entendu par la commission du Sénat sur la réforme dans le courant de la semaine prochaine. La discussion en séance aurait commencé le 20 avril. A moins que Gérard Larcher, président du Sénat, n'ait obtenu le délai supplémentaire qu'il demandait avant que l'épidémie ne balaie les calendriers. ■

par Corinne Lhaïk

@clhaik t



PROTECTION SOCIALE

La crise pourrait coûter jusqu'à 9 milliards à l'Unedic fin avril

La crise du coronavirus pourrait coûter jusqu'à 9 milliards d'euros à l'Unedic fin avril, du fait des dépenses supplémentaires comme le chômage partiel et des moindres recettes, indique le régime d'assurance-chômage dans une note publiée vendredi.

Les auteurs de la note, rédigée pour le bureau du régime paritaire qui s'est tenu jeudi, estiment que le coût total du chômage partiel pour l'État et l'Unédic sera "entre 800 millions et deux milliards par semaine de confinement" et se basent sur l'hypothèse d'un confinement se terminant fin avril.

L'Unédic prenant à priori à sa charge un tiers de la dépense, cela représenterait entre 500 millions et 1,3 milliard de dépenses en mars et entre 1,1 et 2,7 milliards en avril. Mais aussi un manque à gagner entre 100 et 240 millions en mars et entre 200 et 500 millions en avril car les indemnités du chômage partiel ne sont pas soumises à cotisation.

Autre dépense supplémentaire, l'indemnisation à 100% des allocataires qui habituellement travaillent sur des contrats courts ou des missions d'intérim en cumul emploi-chômage (près de la moitié d'entre eux en temps normal). Cela représenterait 370 millions en mars et 620 en avril.

Limiter au maximum par le recours massif à l'activité partielle

En outre, "le gel de nombreuses activités économiques limitera fortement les sorties du chômage qui auraient eu lieu en l'absence de crise sanitaire", souligne l'Unédic qui évalue ce coût à 130 millions en avril.

Le régime ne fournit pas à ce stade d'estimation en terme d'entrées au chômage, que le gouvernement cherche à limiter au maximum par le recours massif à l'activité partielle. La prolongation de l'indemnisation de certaines catégories de demandeurs d'emploi (allocataires arrivant en fins de droits, intermittents du spectacle...) coûterait 200 millions en avril.

Côté recettes, le report du paiement des cotisations d'assurance chômage des entreprises engendrerait un manque à gagner de 325 millions en mars et de plus de deux milliards en avril. Le recours aux arrêts maladie pour garde d'enfant ferait baisser les

recettes de 200 millions en mars et 400 en avril.

Face à cette situation et pour permettre à "l'assurance chômage de continuer à jouer pleinement dans la période sa fonction de stabilisateur économique et social", l'Unédic peut mobiliser "près de 5 milliards d'euros d'ici juin" grâce aux emprunts en cours, auxquels s'ajouteraient 4 milliards de liquidités.

"Cela permet de couvrir les besoins connus à date", selon les auteurs de la note qui précisent qu'il faudra en revanche sécuriser le financement du second semestre. ■



par Afp



EUROPE ET INTERNATIONAL



CORONAVIRUS

En Europe, le cauchemar du chômage de masse

La pandémie due à la propagation du coronavirus a conduit les Etats européens à déployer dans l'urgence une série de mesures destinées à assurer aux citoyens un minimum de ressources

En Norvège, le taux de chômage est passé de 2,3 % de la population active à 10,4 % en un mois, un record depuis la seconde guerre mondiale. En Autriche, 163000 nouveaux inscrits sont venus pointer aux services de l'emploi en dix jours, soit un bond de 40 %. En Suède, sur la seule semaine du 16 au 22 mars, 14000 salariés ont reçu un préavis de licenciement, contre une moyenne habituelle de 3000... par mois.

Ailleurs, en Europe, les statistiques ne sont généralement pas encore disponibles, mais la même histoire se répète à grande échelle. Les hôtels suédois Scandic ont licencié 2000 personnes, près de la moitié de leur personnel. En Hongrie, l'aéroport de Budapest a supprimé 15 % de ses effectifs. Au Royaume-Uni, raconte la BBC, Tom Danousias, 23 ans, a reçu une lettre de licenciement de son employeur, une entreprise qui vend des produits pour le secteur hôtelier. «Je vous écris pour vous confirmer que nous mettons fin à votre emploi le 18 mars à cause (...) de l'épidémie de coronavirus.» Il n'avait été embauché qu'un mois plus tôt et l'entreprise a utilisé la période d'essai pour se séparer immédiatement de lui. Alors que la pandémie due au coronavirus se répand, forçant l'arrêt brutal de l'économie, le spectre du chômage de masse réapparaît. L'Organisation internationale du travail (OIT) pense qu'il pourrait y avoir entre 5 et 25 millions de chômeurs supplémentaires à tra-

vers le monde, suivant les scénarios économiques, dont la moitié dans les pays les plus développés.

Partout, en Europe, les gouvernements ont réagi de la même façon: il faut empêcher au maximum les licenciements secs et les faillites des entreprises. Leur espoir est que le confinement ne dure qu'un ou deux mois. En mettant sous perfusion l'économie et en limitant les dommages de long terme, la reprise pourrait ensuite être rapide. Il faut préserver le «tissu productif» afin de «sauvegarder les emplois» et «rebondir» quand «la pandémie sera terminée», explique Pedro Sanchez, le premier ministre espagnol. «Le chômage partiel est meilleur que le chômage», confirme le chancelier autrichien, Sebastian Kurz.

Préserver les trésoreries

Dans ce contexte, les gouvernements font tomber un à un les habituels tabous économiques. Des premières nationalisations ont eu lieu, notamment, en Italie, celle de la compagnie aérienne Alitalia, ainsi que de l'ensemble du système ferroviaire britannique, où l'Etat accepte d'assumer l'ensemble des pertes du secteur pour six mois. Tous les gouvernements ont aussi permis aux entreprises de reporter leurs dépenses de cotisations sociales, de TVA ou d'impôts, pour préserver au maximum les trésoreries. Ils acceptent de garantir, quasiment sans limite, des prêts aux

entreprises, pour éviter les crises de liquidité.

Pour protéger les emplois, ils ont recours massivement à des aides au chômage partiel. Le Royaume-Uni, dont le filet d'aide sociale pour les sans-emploi est d'ordinaire limité, a annoncé que l'Etat paierait 80 % des salaires si les entreprises touchées par la pandémie acceptaient de ne pas licencier leurs employés. Aux Pays-Bas, l'Etat garantit 90 % du salaire; en Belgique, c'est 70 %, augmenté d'une indemnité de 6 euros par jour; en Espagne, 70 % du salaire également; au Danemark, 75 %, dans une limite de 23000 couronnes (3000 euros); en Allemagne, le dispositif, déjà testé avec succès lors de la crise de 2008, plafonne l'aide entre 60 % et 67 % du salaire; en Autriche, entre 80 % et 90 % seront couverts, avec paiement dès le premier jour, a promis le gouvernement.

En France, ce sont près de 150000 entreprises qui ont fait une demande d'activité partielle et 1,6 million de salariés qui sont concernés selon le dernier bilan fourni, jeudi, par la ministre du travail, Muriel Pénicaud. Un chiffre en hausse de 50 % pour les entreprises et de 30 % pour les salariés en vingt-quatre heures, a-t-elle précisé. Le gouvernement a budgeté 8,5 milliards d'euros mais le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, a déjà indiqué que ce ne serait pas suffisant. Le mécanisme, assoupli par le

projet de loi «d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19» adopté le 22 mars par le Parlement, est destiné aux entreprises qui rencontrent une baisse d'activité du fait de la crise sanitaire.

Concrètement, le salarié reçoit 84 % de son salaire net et l'employeur est indemnisé à 100 % dans la limite de 4,5 smic. Le patronat a cependant alerté sur l'augmentation des cas de refus de chômage partiel mais Mme Pénicaud a assuré mercredi que seules vingt-huit demandes ont été rejetées sur tout le territoire, et ce «de façon justifiée». Pour M. Le Maire, ce dispositif est «le plus généreux et le plus efficace en Europe».

En Espagne, les entreprises se sont ruées sur cette aide exceptionnelle, intitulée «suspension temporaire de l'emploi» (ERTE) pour cas de «force majeure». Selon les chiffres provisoires du ministère de l'économie, plus de 200000 entreprises y ont eu recours, ce qui correspond à près de 1,5 million de travailleurs mis au chômage partiel.

Ces mesures suffiront-elles à limiter la casse? Pour l'instant, leur mise en place s'avère périlleuse. «On a tous entendu Rishi Sunak [chancelier de l'Echiquier britannique] annoncer la compensation de 80 % des salaires, mais personne ne sait où la demander ni comment cela fonctionnera», témoigne le dirigeant d'une entreprise de communication au Royaume-Uni.

Un afflux de demandes

Tim Martin, le très médiatique patron des pubs Wetherspoon, qui possède quelque 900 établissements à travers le Royaume-Uni, a provoqué le scandale en annonçant à ses employés qu'il refusait de leur avancer leurs salaires pendant la période de confinement: il leur faudra attendre

que l'Etat verse les allocations promises. «Si je suis honnête, je pourrais vous dire d'attendre le paiement et de rester à la maison, mais si on vous offre un emploi dans un supermarché (...), je pense que c'est une bonne idée de l'accepter», a-t-il brutalement expliqué dans un message vidéo à sa main-d'œuvre. Signe de la tension, près d'un demi-million de Britanniques se sont inscrits au «crédit universel» en neuf jours, l'allocation sociale de base, environ six fois plus que d'habitude.

En Allemagne, le directeur de l'agence pour l'emploi, Detlef Scheele, a reconnu un afflux massif de demandes d'indemnisation de chômage partiel ces derniers jours. Il estime que la crise du Covid-19 est plus dangereuse pour l'emploi que celles de 2008-2009. «Nous vivons actuellement une combinaison de facteurs: le virus, une crise structurelle et une crise conjoncturelle, a-t-il expliqué au quotidien *Handelsblatt*. Contrairement à la crise financière, nous ne pouvons pas consommer davantage: les cafés et les magasins sont fermés, les compagnies aériennes sont à l'arrêt et le tourisme est à genoux.»

L'industrie touristique est bien évidemment touchée de plein fouet. Selon le Pôle emploi autrichien, un tiers des nouveaux inscrits proviennent de ce secteur, alors que les stations de ski, activité économique cruciale dans cette nation alpine, ont dû fermer de manière anticipée. En Espagne, où le tourisme représente 13 % des emplois, les hôtels ont été obligés de fermer leurs portes jeudi 26 mars. En Suède, dans l'hôtellerie et la restauration, 8558 emplois ont été supprimés.

L'automobile est également à l'arrêt. En Europe de l'Est, la plupart des usines du secteur sont fermées, plongeant au chômage technique des di-

zaines de milliers d'ouvriers. En Hongrie, le gouvernement a déjà prévenu qu'il s'attendait à «des centaines de milliers» de chômeurs supplémentaires alors que des sous-traitants automobiles ont annoncé leurs premiers plans sociaux. Même chose en Espagne, où Renault, Ford, Volkswagen, Nissan ou Seat ont annoncé des ERTE affectant près de 50000 salariés au total. Certaines complètent les indemnités des salariés.

Le poids des indépendants

Si, pour les entreprises qui ont recours aux ERTE, le maintien de l'emploi est en principe garanti, combien feront faillite, incapables de supporter la baisse d'activité malgré la suspension des impôts décrétée par le gouvernement? La Confédération espagnole des petites et moyennes entreprises (Cepyme) a déjà fait ses calculs: 300000 emplois devraient être perdus si le confinement dure un mois. Impossible de savoir combien, s'il dure davantage... En Belgique, la ministre de l'emploi et de l'économie, Nathalie Muylle, estime que quelque 20 % de la main-d'œuvre pourraient être contraints de recourir au chômage temporaire.

De plus, ces aides au chômage partiel couvrent mal les emplois précaires ou les personnes qui sont à leur compte. En Italie, où l'épidémie est la plus violente et où les mesures de confinement sont les plus strictes, le salariat mensualisé n'est pas une réalité aussi généralisée qu'ailleurs. Avec près de cinq millions d'entreprises, dont l'écrasante majorité de très petite taille, le poids des travailleurs indépendants est énorme. Le gouvernement a annoncé pour mars un bonus sans condition de 600 euros par personne, afin de couvrir la perte d'activité. De toute évidence, la mesure devra être reconduite en avril. Lundi 23 mars, le ministre pour le Sud et de la cohésion

territoriale, Giuseppe Provenzano, a même évoqué le besoin de mesures universelles permettant de soutenir aussi les populations travaillant au noir, qui échappent massivement aux statistiques officielles, «pour aider aussi les catégories sociales les plus vulnérables».

L'Allemagne, avec quatre millions de travailleurs indépendants et trois millions d'entreprises de moins de dix salariés, a débloqué une enveloppe de 50 milliards d'euros d'aides directes. Au Royaume-Uni, un plan d'aide aux autoentrepreneurs a aussi été dévoilé. Ce violent coup d'arrêt de l'emploi a aussi des effets secondaires qui peuvent paradoxalement accélérer l'épidémie. En Autriche, de nombreux employés venus des pays de l'Est se sont brutalement retrouvés au chômage. Par centaines, Roumains, Bulgares ou Moldaves tentent ces derniers jours de regagner leurs pays en évitant les fermetures de frontière. Sur l'autoroute entre Vienne et Budapest, on peut ainsi tomber sur des camionnettes immatriculées en France et remplies de maçons roumains.

Derrière cette conjoncture noire, quelques rares secteurs se retrouvent, inversement, en demande urgente de main-d'œuvre. Au Royaume-Uni, les supermarchés Tesco embauchent 20000 personnes pour «au moins douze semaines». Aldi, Lidl font de même. Le personnel dans les entrepôts et les livreurs sont aussi très demandés.

Ailleurs, des salariés sont reconvertis : des ouvriers de Scania ont été envoyés chez le fabricant de matériel médical Getinge pour produire des masques, tandis que le personnel de cabine de SAS s'est vu proposer une formation accélérée pour assister le personnel soignant dans les hôpitaux si besoin. Un peu d'espoir, pour une situation qui ne peut cependant tenir que quelques mois. Au-delà, le chômage de masse sera inévitable. ■

